

Le Livre de Bord



Villiers le Sec 2018

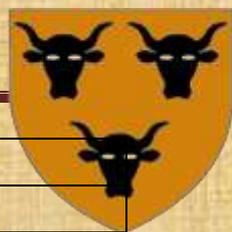




Sommaire

Année 2018

Vœux de la Municipalité
La petite section visite la micro-crèche
Mr Jacky ÉCOSSE : du compost à Compostelle
Les cantines de l'AGGLO en toute transparence
CARNAVAL au RPI
Repas des Aînés
Menu du repas des aînés – page 1
Menu du repas des aînés – page 2
ÉCOLES : Effectif en hausse
BUXIERES les VILLIERS perd une classe
Les Diablotins fêtent Carnaval
Fleurs pour le Grand Pardon
Alimentation et Agriculture : tout est à inventer
Bienvenue à Éthan de Mme Aulia IDDIR et Mr Gilles LABONDE
Les écoliers en Prévention Routière
84,72 % des foyers exonérés de taxe d'habitation
Lâcher de truites et pêcheurs heureux
Les parents d'élèves contre l'arrêt du bus le midi
La tarification périscolaire et extrascolaire en hausse
Les Petits Diablotins aux Silos
Mr Paul FLAMÉRIEN – j'aurais voulu partir sur une autre note
Lâcher de truites
Les p'tits chefs aux fourneaux
Lâcher de truites pour les enfants
Décès de Mme Michèle GALLOIS
Journée de pêche
Décès de Mr Jean-Louis LANNE
RPI : Bus ou pas Bus ??? PAS BUS
Les radars pris pour cible – Radar de Villiers
Chasse au trésor pour le RPI
Grand-Pardon : des fleurs pour un parfum de fête
RPI – Transports scolaires – on ne veut rien lâcher
Les Petits Diablotins fêtent l'été
AGGLO – motions imprévues et Palestra dans les débats
RPI : sortie au Lac du DER
Cérémonie du 14 Juillet
Une passerelle entre l'école et la micro-crèche
Décès de Mme Suzanne BOURGEOIS
CENTRE AÉRÉ – un beau voyage
Noces de Diamant pour Mme et Mr Simone et Mohamed IDDIR
VIDE - GRENIER
Rentrée des classes : du neuf au RPI
Rentrée des classes Mmes Sophie CHRÉTIENNOT (CE2) , Christine ROUX (CM2)
Rentée des classes à Villiers le Sec
Rentrée : Mme Corinne VAULTIER-LUCCHI (CP + MOYENS)



Rentrée : Mme Laurence BONGIORNO (MOYENS et GRANDS)
Rentrée : Mme Manuella MASSENET (CE1)
Rentrée : Mmes Karine COLOMBOT (Directrice du RPI) et Lucie FRÉMONT (le mardi)(Petits et Tout Petits)
Nouvelle saison chez TEXAS-DANCERS à la salle des fêtes
Cantine d Euffigneix : des menus qui ont du succès
Rentrée pour les Petits Diablotins – Mmes Laëtitia VOILLEMIER (Directrice), Sophie MERTRUD , Noémie CHAMPION , Virginie WICHLAZ et Carine JOBARD
Les cours de Gymnastique ont repris
Décès de Mr Émile JEANNELLE
Reprise de la dance country « Texas Dancers »
Décès de Mr Mohammed IDDIR
Lâcher de truites
Décès de Mr Joël PICARD
La micro-crèche a déjà 1 an
Des apprentis philosophes (CM1 – CM2)
Les primaires de Villiers au spectacle de Magie au Relax
Écoles de Villiers par l'AGGLO
SÉCURITÉ : Participation citoyenne à Villiers le Sec
Les Petits Diablotins goûtent au BIO
CM1 – CM2 et CE au Musée des natures mortes
Cérémonie du 11 Novembre
Beaujolais Nouveau 2018
Radar de Villiers le Sec
Radar de Villiers le Sec (réponse du JHM)
Photo du 11 novembre par rapport au Collège Camille Saint-Saëns
Retraite de Mme Odile FROSSARD – coiffeuse de Villiers
32 ^{ème} festival gastronomique de Villiers le Sec
Accès aux forêts (Association des Communes Forestières de la Haute-Marne)
Crèche de Noël à l'Église
L'AGGLO et la compétence scolaire (intervention de Mme le Maire)
Les 3-11 ans en visite à la MFR
Les Diablotins fêtent Noël



La petite section visite la micro-crèche 23 janvier 2018



Les maternelles ont fait connaissance avec Les Petits diabolotins.

Jeudi 18 janvier, la micro-crèche ADMR Les Petits diabolotins a accueilli les 17 enfants de la classe de maternelle de petite section de Karine Colombo afin de leur faire découvrir et partager les différents parcours sensoriels mis en place par l'équipe des professionnelles des Petits Diabolotins.

Sur le thème "Tout bouge", Laetitia et son équipe ont imaginé et construit autour des quatre éléments (la terre, le feu, l'eau et l'air) différentes activités et parcours de découvertes : tunnel, jeux d'eau, tapis d'herbe,

moulins à vent, cheminée chauffante. Les employées de la micro-crèche sont inscrites au concours national des Girafes Awards, concours organisé dans le cadre de la Semaine de la petite enfance qui récompense la créativité, l'inventivité, le travail et l'imagination des professionnels de la petite enfance. Les parents et les enfants de la micro-crèche ont eux aussi testé et découvert ces activités tout au long de la semaine.

Cet échange a ravi les enfants comme les adultes et ne demande qu'à être renouvelé.





Cette rencontre a autant plu aux enfants qu'aux adultes.





Jacky Ecosse du compost à Compostelle

Connu pour son implication dans le monde associatif haut-marnais, le président de l'association des guides composteurs est aussi un vrai marcheur : il a "fait" Saint-Jacques !

NÉ EN Haute-Marne, à Gudmont, il y a 70 ans, Jacques Écosse, pour l'état civil, devient vite Jacky. L'enfant grandit au sein d'une famille de petits paysans. Il suit d'ailleurs une filière agricole, qu'il interrompt : « Mon père voulait que je travaille à la ferme ». Jacky passe donc une année sur l'exploitation, choix qui n'était pas forcément la meilleure option pour que s'expriment certaines de ses qualités. Chacun en convient. Jacky reprend alors ses études qui le mèneront jusqu'au BTS. Diplôme en poche, il entre à la Chambre d'agriculture sous la casquette de conseiller en production végétale. Il ne le sait pas encore, mais il y restera presque... 40 ans !

Bottes aux pieds, il arpente déjà la campagne haut-marnaise, allignant les kilomètres de chemins pour raisons professionnelles. Pas de doute : en végétariste, le garçon a acquis au fil des ans des compétences. Lorsqu'il intervient aujourd'hui dans un collège ou un lycée sur le thème du compost, les jeunes qui l'écoutent deviennent confusément qu'il sait de quoi il parle. La crédibilité, cela ne se décrète pas. Lui, il l'a. Si son petit-fils a sorti un jour la formule « Jacky Ecosse, le roi du compost », la rime n'était pas vaine.

Jacky Écosse a une vie sociale "plutôt" riche, voire très dense.



Un défi un peu fou. Pari réussi !

Depuis la création du Foyer des jeunes de Gudmont, à l'adolescence, en passant par la fondation du club de foot du village avec des copains, il a aligné les engagements associatifs en demeurant fidèle à un syndicat : la CFDT. Jacky fut vice-président

de l'Udaf, président de la MJC de Chaumont, pilier des Amis de Buxières, responsable à la Mutualité sociale agricole etc. Le service bénévole de son prochain, il connaît.



JHM
28/01/2018



Mais se connaissait-il lui-même ? Qu'est-ce qui, un jour, a bien pu inciter ce Haut-Marnais pure souche, les pieds soûlement campés sur la terre d'ici, à partir faire le Camino, ce mythique Chemin de Saint-Jacques ? « En recherche » sans doute plus que croyant, Jacky s'est lancé ce défi un peu fou : parcourir à pied les 1 600 km qui le séparent de la Basilique de Saint-Jacques de Compostelle, aux confins de la lointaine Galice. Il l'a fait !

Parti seul sur les chemins

En quatre fois quinze jours, quittant la cathédrale du Puy-en-Velay, armé de son bâton de marche, équipé de son sac à dos, motivé par sa quête d'aventure et sans doute aussi d'autre chose, bien plus profond, il est parti seul sur les chemins et les routes. Seul, il ne l'est jamais resté longtemps : le garçon est affable ; sa conversation est variée et agréable ; il maîtrise largement ce qu'il faut d'anglais pour échanger avec le reste du monde. Au rythme de 27 km par jour, il a donc donné un sens à sa recherche.

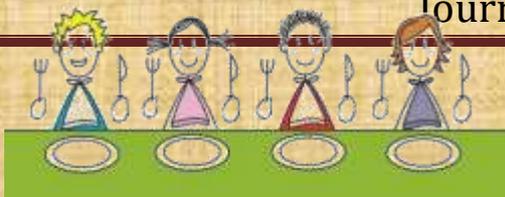
N'allez pas imaginer que ce fut une partie de plaisir. Dans de cheminement, les ampoules ne sont qu'un vil détail. La souffrance physique participe de l'enrichissement spirituel. En 27 km, tu as le temps de penser. Tu as le temps d'observer aussi : les paysages, l'architecture, les vieilles pierres, les calvaires etc. Le passé t'interpelle. Le présent t'interroge : « J'en ai pris plein les yeux. Ça m'a sans doute transformé. Tu ne reviens pas intact d'un tel cheminement. Comment concerte-tu des larmes, l'aberration de l'espèce humaine ? Comment comprendre le dichotisme à l'aune de mes réflexions ? »



« J'ai découvert l'amour du prochain », explique Jacky après un silence. Le prochain, cela pouvait être celui qui marchait avec lui, dans le même hut, qu'il vienne de Corée, des États-Unis ou de la proche banlieue parisienne. « Par 40° à l'ombre, marcher donne un sens à la vie ». En 2013, le marcheur haut-marnais franchit un relief qui culmine à 1 400 m en marchant dans la neige, quelques jours avant d'arriver à Santiago ! Comme il est méthodique, il progresse avec un guide en poche, pour ne rien rater des monuments, des abbayes, des anciens hôpitaux (accueillant les pèlerins blessés ou exténués), de tous ces legs du passé. Il le connaît par cœur, ce guide usé, tellement lu, tellement tenu, tellement relu. Tellement annoté aussi. Il a écrit une citation qu'il se plaît à reprendre aujourd'hui : « Je m'en vais sur la route en habit de pèlerin, semer au vent qui court des plumes de marges [...] », extrait d'un autre Jacques ! Jacky se souvient des cent ul-

times kilomètres, cinq jours, avec une tendinite ! « Je regardais avec envie les horaires des bus pour Santiago chaque fois que je passais près d'une station ». Les jarrets le tourmentaient à tel point qu'il a dû descendre une pente de 300 m... le dos à la route, en marche arrière, pour soulager ses tendons en feu. Il l'a fait ! Jacky est parvenu au terme de son chemin, au pied de la Basilique. « Ce fut pour moi une émotion indescriptible ». Il a même assisté à la messe. Il a aussi fait le terrible GR 20, en Corse, mais n'en parle qu'une seconde. L'étoile qui brille dans son regard, le regard d'un gamin de 70 printemps, c'est celle, unique, de Saint-Jacques. Riche de ses engagements, de cette expérience exceptionnelle, Jacky veut aujourd'hui partager, et, qui sait, emmener ses filles et sa compagne de cœur "faire" le plateau d'Aubrac. « Saint-Jacques, ça m'a marqué ». On le croit.

Dominique Piot



Dimanche 4 février 2018

PETITE ENFANCE

Les cantines de l'Agglo en toute transparence

Comme chaque année, l'Agglo a décidé d'ouvrir ses cantines scolaires aux parents. L'occasion de partager un repas avec leurs enfants et de discuter avec le personnel et le prestataire choisi pour faire les repas, Scolarest. Exemple avec Villiers-le-Sec.



Entre 50 et 60 enfants mangent à la cantine de Villiers-le-Sec. Deux services sont nécessaires.

Vendredi, les parents étaient invités à venir tester la cuisine de Scolarest, pour le plus grand plaisir de leur enfant.

Vos enfants mangent à la cantine et vous aimeriez bien être une petite souris pour les espionner? Pas la peine. L'Agglo vous ouvre les portes de ses cantines scolaires. Comme chaque année, les parents qui le souhaitent pourront venir partager un repas avec leur(s) enfant(s). Emy et Evan ont fait leur première rentrée. A trois ans, ils sont passés d'une nounou bienveillante à une classe avec tout plein de camarades. Même à midi, ils restent à l'école. Pas facile pour leurs parents qui se demandent comment leurs bouts de chou se débrouillent. Vendredi, c'était l'occasion de tout savoir! Trois mamans et un papa (la salle ne pouvant en accueillir plus) de Villiers-le-Sec, ont déjeuné en compagnie de leurs petits et de leurs camarades à la cantine.

«Chez nous, on mange toujours ensemble. C'est un moment de partage important alors je voulais

savoir comment ça se passait ici. J'ai des échos des enfants mais c'est mieux de voir par soi-même», explique Chantal, la maman d'Antoine (CP) et d'Auréliine (CM2). D'ailleurs, elle aimerait bien récupérer la recette des épinards car à la maison, ses enfants ne veulent pas en manger...

Deux services

«J'étais déjà venu l'an passé et il y a une grosse différence. Avant il y avait de grandes tables avec tous les enfants. Là, ils ont du matériel plus adapté. C'est plus convivial et moins bruyant, pour les enfants qui sont en petits groupes sur plusieurs tables», déclare David, papa de Chloé, en grande section. «Je viens surtout pour ma fille, ça lui fait plaisir!».

Autre nouveauté cette année, augmentation des effectifs oblige, il y a deux services. Alors tout s'enchaîne très vite. Avec entre 55 et 60 enfants chaque midi, les plus grands com-

mencent le repas puis c'est au tour des petits. Peu d'agitation, peu de bruit, même si cela peut paraître étonnant vu le monde. Ils se servent, débarrassent leur assiette, ou du moins essaient... Ça devient ludique et les enfants apprennent à être autonomes. «C'est un truc tout bête, mais à la maison, je ne lui mets pas de couteau et ici il coupe tout seul», s'étonne Cynthia, maman du petit Noah en moyenne section. Forcément, les plus petits veulent faire comme les grands... Commencer par servir les plus élémentaires permet aux maternelles de prendre leur temps. Ils vont aux toilettes, se lavent les mains tranquillement et peuvent ensuite prendre place.

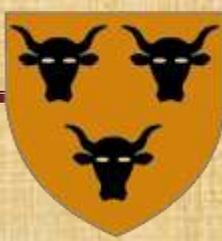
Pause méridienne

A ce moment-là, les élémentaires partent en pause... Jeux, livres, dessins animés permettent aux enfants de décompresser avant de retourner en classe. Avant de retrouver les grands

pour un petit moment de détente, les petits s'attaquent au dessert. «C'est du fromage blanc avec un coulis de fraise», explique Laureline. En CE1 avec Jullian, ils partagent leur repas avec Joy, Tom, Gabriel, Joane et Julian, en moyenne section. «Moi, je n'en veux pas, j'attends la banane», déclare Tom. «Avant, on a eu de la soupe aux légumes en entrée et aussi des petits pois carottes et du poulet», poursuivent les enfants. «Oui, c'était bon», s'accordent-ils à dire. Et comme la vérité sort de la bouche des enfants... «Après on va aller jouer pour digérer!», précise Joy. «Des fois, on va même dehors mais là il ne fait pas beau!».

Les parents ont de quoi être rassurés, (même s'ils ne paraissent pas vraiment inquiets). Leurs enfants sont bien entourés. Nathalié, Géraldine, Mélodie, Ivan, Mylène et Mickaël pour la garderie, s'occupent d'eux.

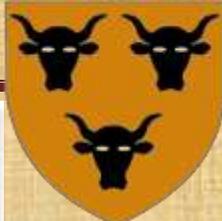
Julie Arnoux



VIVE LE CARNAVAL!



VILLIERS-LE-SEC. Mardi 13 février, tous les élèves du RPI de Villiers, Buxières, Euffigneix se sont réunis à Villiers pour fêter carnaval. Chacun arborait les couleurs de carnaval, masques fabriqués en arts plastiques pour les plus grands ou lors d'un atelier créatif au Musée d'art et d'histoire à Chaumont pour les plus petits. Chants, beignets, l'association des parents d'élèves avait préparé le goûter, étalent au rendez-vous, ce qui fut très apprécié.



Un repas des aînés très chaleureux



Pierrette Labbé et Norbert Verset, les deux doyens de l'assemblée à l'aube de leur 93 ans.

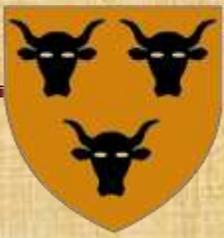


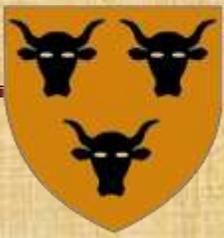
Comme chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort de l'activité du Centre communal d'action sociale (CCAS). C'est donc dans la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, samedi 17 février que le maire, l'adjointe et les élus ont accueilli avec un plaisir non dissimulé les 86 convives âgés de 60 à 91 ans. Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" seniors sont venus se rencontrer, échanger et partager ce moment festif. Cette année encore, avec ses tables nappées de rouge, ses serviettes en forme de roses, la mairie avait fait les choses en grand et mis les petits plats

dans les grands en leur offrant un repas préparé par un traiteur local sur le thème de la Saint-Valentin. Pierrette Labbé, doyenne de l'assistance, a reçu un bouquet de roses rouges. Des roses en boutonnières ont été également offertes aux aînés ayant franchi une dizaine pendant l'année 2017.

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, ponctuée par une tombola dans laquelle les lots offerts ont réjoui les heureux gagnants. Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver l'année prochaine, pour ce rendez-vous incontournable.







Air au cassis et mini feuilletés apéritifs

Groustade de volaille aux cèpes

Trou haut-marnais

Sauté de veau sauce poulette

Fromages

Entremet glacé aux fruits,

Vins

Champagne

Café





Effectifs en hausse

«Malgré des baisses d'effectifs dans les écoles, la restauration scolaire n'a jamais cessé de progresser», déclare Alexis Renauld, directeur du service éducation enfance jeunesse. Un beau baromètre, lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité de la cantine scolaire. Mercredi, une commission à l'Agglo a été l'occasion d'évoquer le rapport d'activités scolaires et périscolaires.

Scolarest a été choisi comme délégataire de service public pour les cantines scolaires de la Ville depuis 98 et depuis septembre 2016, pour les communes rurales de l'ex-Agglo de Chaumont. *«Nous avons sur le secteur rural une augmentation de 16 % des effectifs d'enfants qui fréquentent les restaurants»,* A Chamarandes-Choignes, ils sont passés de 44 enfants inscrits en moyenne, à actuellement 62, à Jonchery, de 32 à 45. *«Notre choix parmi trois prestataires avait été décrié à l'époque.*

Nous avons choisi le plus cher mais Scolarest avait été le seul à s'engager à transformer complètement la cuisine centrale, à proposer du bio dans les menus et à travailler avec des produits frais et des producteurs locaux», indique Laurence Meunier, vice-présidente de l'Agglo en charge



des affaires scolaires. *«Tout cela à un coût. C'était un pari osé mais aujourd'hui les effectifs en hausse montrent bien la qualité du service proposé par Scolarest et la satisfaction des familles. On est passé de 35/40 repas en moyenne à 60/65. C'est un pari réussi»,* se félicite Laurence Meunier. Le prix par repas était

un peu plus élevé mais les quotients familiaux sont appliqués et l'Agglo aide toutes les familles. *«Beaucoup de parents travaillent et n'ont d'autres choix alors notre politique familiale s'applique à tous, des plus démunis aux quotients les plus forts.»*

Une commission repas avec des élus, des personnels et des parents a lieu quatre fois par an et permet de suivre tous les menus, la traçabilité et la saisonnalité des produits. *«Nous avons de très bons rapports avec Scolarest et dès que l'on a fait remonter quelque chose, ils ont toujours été très réactifs.»*

Tous les personnels ont été formés et il a même fallu renforcer certaines écoles du fait de la hausse de fréquentation, notamment à Jonchery et Villiers-le-Sec. Avec le retour à quatre jours, il est possible qu'il y ait encore plus besoin de personnels supplémentaires pour les garderies.

Le chiffre

926

926, tel est, en moyenne, le nombre de repas, distribués sur l'ensemble des restaurants scolaires par Scolarest. Les micro-crèches de Villiers-le-Sec et de Soncourt, lui font aussi confiance.

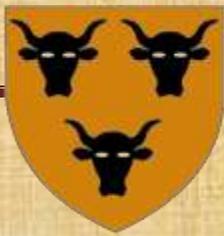
Et ensuite ?

Scolarest est passé de 6 sites à 13 et ce n'est pas fini. *«On travaille actuellement en commission sur la carte scolaire et également sur la tarification qui sera appliquée sur l'ensemble du territoire.»*

Les communes qui ont d'autres prestataires seront également servies par Scolarest (Bologne, Biesles, Mandres...). Mais pas toutes: Colombey, Nogent et Foncles travaillent avec leurs collèges également pour les cantines des petits. Les tarifs ont été harmonisés avec le Département. Cela restera ainsi. A Soncourt, c'est un Bistrot de Pays qui gère la cantine. La restauration est locale et conforme aux normes de la restauration collective. Cela ne changera pas non plus.

Pour toutes les autres, ce sera gagnant-gagnant. Comme Laurence Meunier le précise, *«plus il y a de repas, plus on pourra négocier les prix...»*

Les engagements pris par Scolarest ont été respectés. 540000 € ont été investis par la société pour relancer la cuisine centrale de Saint-Roch. Les menus comportent 20 % de bio et 35 % de produits locaux. *«Il s'agit de viandes de Haute-Marne et de produits laitiers de la ferme Laistelle»,* déclare Jean-Claude Villemin, gérant pour la société Scolarest, qui était présent lors des portes ouvertes à Villiers-le-Sec, pour discuter avec les parents. *«Pour les fruits et légumes, c'est plus compliqué de trouver quelqu'un qui peut produire autant, tout le temps.»*



23 février 2018

Buxières-les-Villiers perd sa classe

-Contrairement au RPI Condes-Brethenay-Riaucourt, on n'en a pas parlé depuis 2015. C'est tout récent. On est au courant depuis le 24 janvier. C'est un peu précipité!- La suppression de l'école de la commune était en jeu. Magali Marchal, remplaçante de Philippe Chaton, qui a démissionné du conseil municipal de Buxières-les-Villiers, a essayé de décaler la délibération sur le RPI Villiers-Euffigneix-Buxières.

En vain. Si la fermeture de classe ne dépend pas de l'Agglo, le fonctionnement des établissements scolaires si. *-Les locaux sont vieillissants alors qu'à Villiers-le-Sec, l'école est toute neuve-*, déclare Laurence Meunier, vice-présidente de l'Agglo et maire de la commune. *-Pourquoi changer un RPI qui fonctionne depuis des années?-*, poursuit tout de même Magali Marchal. *-Il y a eu des problèmes évoqués à maintes reprises en conseil*

d'école et des problèmes de transport scolaire. Les enfants arrivent en retard tous les matins-, soutient Laurence Meunier qui a fait voter la fermeture de l'école de Buxières-les-Villiers avec une nouvelle sectorisation sur Villiers-le-Sec et Euffigneix.

Magali Marchal a bien tenté de dire que des transports devront toujours avoir lieu pour amener les enfants de Buxières mais la maire de Villiers a affirmé, que *-là, ils seront à l'heure!-*. Fin de la discussion.

Patrick Tilland, maire de Buxières, a bien essayé de parler mais il n'avait aucune légitimité...

Karine Colombo, directrice de l'école de Villiers-le-Sec n'a pas pris part au vote et n'a pas dit un mot. Ah si, elle a réclamé le résultat : 9 contre et... 34 abstentions. Autant dire que si les conseillers avaient vraiment pris position, la proposition aurait été rejetée !



Un joyeux rendez-vous

Vendredi 23 février, Les Petits Diablotins de la micro-crèche ont fêté carnaval. Les parents avaient joué le jeu de déguiser leurs enfants. Princesses, pompiers, coccinelles étaient ainsi à l'honneur. Une fois maquillés,



les petits ont pu danser sur la musique dans la salle décorée à cet effet, de plumes et cerceaux ornés de papier crépon colorés. Au cours de cette journée, ils ont pu exprimer leur créativité avec la peinture au coton-tige sur des dessins apposés au sol, puis les plus grands ont préparé un délicieux gâteau qu'ils ont pris plaisir à manger au goûter.

Sur le rythme de chansons et comptines mimées sur le thème de carnaval, cette fête remplie de joie et de bonne humeur a ravi les petits comme les adultes !

Un joli moment pour ces jeunes enfants.





Des fleurs éclosent avant le printemps



Le Grand Pardon est dans toutes les têtes et les bénévoles, eux, s'activent à ce que tout soit prêt pour le jour J. Comme à Villiers-le-Sec, où une vingtaine de femmes se retrouvent chaque lundi après-midi au "lavoir des Bavardes", direction Euffigneix. Les mains manipulent le papier crépon pour donner naissance aux fleurs multicolores qui orneront les murs de la Ville de Chaumont lors de l'événement le 24 juin prochain. Un élan de solidarité qui se répercute dans les communes extérieures. L'association du Grand Pardon a ainsi fait appel à sept autres communes qui ont répondu favorablement. Des ateliers ont poussé, regroupant près de 200 bénévoles au total. Quelques-unes de ces communes décoreront pour l'occasion leur église, leur mairie, et leur place du village. Depuis octobre 2016, 4 500 fleurs de papier crépon ont déjà éclos à Villiers-le-Sec.



Alimentation et agriculture : «Tout est à inventer»

Hier, à Colombey-les-Deux-Eglises, les Chambres d'agriculture de l'Aube et de Haute-Marne se sont unies pour organiser un débat autour de l'alimentation et l'agriculture. Entre les exigences des consommateurs et des restaurateurs, toute une filière reste à construire.



Les représentants des Chambres d'agriculture de l'Aube et de Haute-Marne se sont rencontrés hier.

Les fonctionnaires des ministères sont souvent critiqués pour leur éloignement avec la réalité. Il est souvent question de déconnexion voire de vie sur une autre planète. Hier, à Colombey-les-Deux-Eglises, Rik Vandererven a réconcilié les représentants agricoles de l'Aube et la Haute-Marne avec les élites parisiennes. Problème : il quitte son poste dans quelques jours ! L'adjoint au sous-directeur de la performance environnementale et de la valorisation des territoires au ministère de l'Agriculture était venu parler de l'alimentation et de l'agriculture. Evidemment, il est revenu sur les Etats généraux de l'alimentation (lire en encadré). Pour lui, il est indispensable de «réplacer l'importance du modèle alimentaire de la société». Par leur choix, les consommateurs orientent l'agriculture mais ils doivent prendre conscience qu'ils doivent en payer le prix. Par exemple, les 50 % de produits sous signe de qualité en restauration collective seront le fruit d'un travail sur la longueur. Laurent Gouverneur, vice-président au Conseil départemental, apporte ses solutions pour y parvenir avec l'engagement de

la collectivité. Il parle, grâce au GIP qui sert de «bras armé» au Conseil départemental, du futur abattoir qui est un des éléments qui permettra de construire une filière locale. Il évoque aussi les collègues qui sont de la compétence de la collectivité. «Même si nous ne pouvons pas imposer le mode d'approvisionnement, il est possible d'appuyer sur la volonté d'aller dans les circuits courts». Il poursuit : «Nous ne pouvons rien n'imposer car, par exemple, le maraîchage, en Haute-Marne, est encore insuffisant. La filière est trop peu construite par rapport aux attentes». Tout reste donc à bâtir avec, pourquoi pas, des liens avec les Ekipad. Reste à savoir, aussi, si ces structures sont en capacité de transformer et cuisiner des produits bruts.

Vente directe

Dans le cas contraire, il faut imaginer un intermédiaire pour la transformation et il faudra aussi régler le problème des coûts en mettant fin avec cette volonté de toujours payer moins cher son alimentation. Rik Vandererven parle d'une éducation à refaire et d'une communication à retravailler. Laurent Gouverneur résume : «Tout est à inventer» et d'ailleurs, pour cette raison, le Conseil départemental vient



Pour Rik Vandererven, l'agriculture est un secteur stratégique et d'avenir car «la production alimentaire ne peut pas être délocalisée».



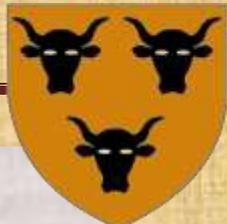
Comme ici à Villiers-le-Sec, dans l'Agglo de Chaumont, 35 % des produits dans les cantines sont d'origine locale.

d'embaucher une personne qui s'occupe du sujet.

Une autre strate se saisit du thème «alimentation et agriculture» : la communauté de communes. Même si elle n'a aucune compétence dans le domaine, celle de Bar-sur-Aube vient en soutien aux agriculteurs. Son président, David Leubre, se présente comme un facilitateur. Il s'explique : «Les agriculteurs cherchent de nouvelles perspectives économiques et

nous demandent de faciliter la construction de nouvelles filières avec, notamment, la vente directe de produits. Du coup, la communauté de communes a mis à disposition des locaux inutilisés». L'élu souhaite également que les appels d'offres en restauration collective et en matière d'alimentation soient revus. «L'outil juridique n'est pas adapté aux circuits courts puisqu'il prend en considération le prix et non pas la qualité».

Frédéric Thévenin



Bienvenue à Ethan

27 février 2018



Un petit Ethan est venu agrandir le foyer de Gilles Labonde, chef de chantier à Télécom et d'Aulia Iddir, sans emploi, demeurant 122 bis, Grande-Rue.

Ethan a vu le jour mardi 27 février, à la maternité de Chaumont. A la naissance, il pesait 3,190 kg pour 50 cm. Son grand frère, Kylian, va lui tenir compagnie.

Félicitations aux parents et aux grands-parents, Flavien Iddir et Géraldine, bien connus au village. Tous nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.



LA PREVENTION ROUTIERE

Tous en piste

Lundi 12 mars, la piste mobile d'éducation routière en milieu scolaire de l'association Prévention routière a été installée dans la cour de l'école. Elle a pu être mise en œuvre grâce au concours de l'association Prévention routière qui agit en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale pour mener des actions éducatives sur l'éducation routière et la prévention contre les risques routiers à l'école. C'est sous l'œil attentif du major Hervé Lagadec, le gendarme mis à disposition par la gendarmerie nationale, que les 20 élèves de CM2 ont pu bénéficier de cette action.

L'objectif est d'apporter à tous les élèves de CM2, avant leur sortie du cycle élémentaire, des



Les écoliers ont été sensibilisés à la pratique du vélo sur la route via la piste prêtée par la Prévention routière.

connaissances et une sensibilisation à la pratique du vélo sur la route. Au programme, une partie théorique, avec rappel du

code de la route, connaissances des panneaux et analyse de situations telles que les giratoires et les "tourne à gauche", puis de

la pratique avec un test de maniabilité dans la cour de l'école. Tous les élèves ont passé avec succès ces épreuves.



AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

84,72 % des foyers exonérés de taxe d'habitation

L'exonération de taxe d'habitation à l'horizon 2020 va intéresser 84,72 % des foyers de l'Agglomération de Chaumont. Mais, dans cette moyenne, se cachent des disparités entre communes. Les plus riches se situent autour de Chaumont.

Les premiers effets du dégrèvement de la taxe d'habitation auront lieu à l'automne prochain avec, pour les foyers concernés, une baisse de 30 %. En 2019, elle sera de 65 % et de 80 ou 100 % en 2020. Emmanuel Macron annonce même que d'ici la fin de son mandat, tous les foyers en seront

dispensés, quels que soit leurs revenus. En attendant, dans l'Agglomération de Chaumont, en 2020, il apparaît, selon une étude de simulation du Sénat, que 84,72 % des foyers seront exonérés. Ce chiffre montre que les revenus sur le territoire sont moins élevés que dans le reste de la France puisque le

gouvernement a pour objectif d'atteindre sur l'ensemble du pays les 80 %.

Même dans l'Agglo, il existe des disparités avec des communes qui auront de 90 à 100 % de foyers exonérés et d'autres moins de 80 %. Autrement dit, les premières ont des revenus faibles et les secondes des salaires plus élevés. Ces dernières se situent d'ailleurs toutes autour de Chaumont, la ville centre.

Cette tendance fait dire à Christine Guillemey que « les communes périurbaines ont les foyers les plus aisés et qu'elles ont intérêt que la ville centre ne se casse pas la figure. Sinon, tout le monde s'écroulera ». Une façon aussi de dire que ces communes doivent participer aux efforts d'aménagements culturels, sportifs et de loisirs de Chaumont.

Au total, sur les 20714 foyers, 17549 foyers ne paieront plus la taxe d'habitation à l'Agglo en 2020. Aux 3714 foyers déjà exonérés vont s'en ajouter 13835 autres.

Le montant estimé de dégrèvement est de 2,64 millions d'euros et ils doivent être inté-



Villiers-le-Sec est une des communes dont 80 à 90 % des foyers seront exonérés.

gralement compensés par l'Etat. D'après Stéphane Martinelli, vice-président aux Finances, la compensation pourrait venir d'un basculement de la taxe foncière départementale, d'une fraction de la TVA ou d'une partie de la CSG. Problème : les

départements sont très inégaux en matière d'imposition et de richesses. Il faudra donc mettre en place un système de péréquation avec des départements riches qui aideront les plus pauvres.

Frédéric Thévenin

Commune par commune

Dans l'Agglo de Chaumont, en 2020, un pourcentage plus ou moins élevé de foyers seront exonérés de taxe d'habitation. Dans le détail :

- **Moins de 80 %** : Annéville-la-Prairie, Blaisy, Brethenay, Buxières-les-Villiers, Chamaranthes-Choignes, Condes, Euffigneix, Foulain, Gillancourt, Jonchery, Laville-aux-Bois, Luzy, Marnay, Neuilly, Sempuyers-Montsaon, Treix, Verbiesles.

- **De 80 à 90 %** : Ageville, Biesles, Bologne, Briaucourt, Chaumont, Colombey, Guindrecourt, Juzennecourt, Lachappelle-en-Blaisy, Louvières, Mandres, Marbéville, Oudincourt, Poinson-les-Nogent, Poulangy, Rizaucourt-Bochey, Riaucourt, Rochefort-sur-la-Côte, Rouécourt, Sarcey, Saucourt, Sexfontaines, Thivet, Vesaignes, Vignory, Viéville, Villiers-le-Sec, Vitry-les-Nogent, Vouécourt, Vraincourt.

- **De 90 à 100 %** : Cerisières, Daillancourt, Esnousveaux, Forcey, Froncles, La Genevroye, Lamancine, Lamothe-en-Blaisy, Lanques, Niville, Nogent, Ormoy-les-Sextfontaines, Meures, Mirbel, Rennepont.

- **Non renseigné** : Curmont, Curves.



Un beau lâcher de truites et des pêcheurs heureux



Avec une bonne météo, le lâcher de truites organisé par l'association Détente et loisirs a été bon. Dimanche 25 mars, 52 pêcheurs ont passé une agréable journée de printemps. De très belles prises ont été prélevées avec de beaux spécimens et en quantité. A midi, l'odeur de barbecue a attiré le monde sous la rotonde pour déjeuner et se

rafraîchir. Au cours de cette pêche, trois truites baguées ont fait remporter un lot à trois pêcheurs : Esteban Fauchot, une bouteille de champagne ; Gabin Donjoux, un moulinet et Mme Boca, une adhésion à l'année. Il reste à féliciter les organisateurs pour la réglementation et pour l'entretien et la propreté des abords de l'étang.



RPI Villiers-Euffigneix-Buxières

SCOLAIRE

Les parents contre l'arrêt du transport scolaire le midi

Les parents des enfants scolarisés dans le RPI* Villiers le sec - Euffigneix - Buxières ne comprennent pas pourquoi les transports scolaires du midi vont être supprimés à la rentrée. Obligeant certains à inscrire leurs enfants à la cantine. Une réunion publique a permis aux élus, comme aux parents, de s'exprimer.

Intérêts personnels ou intérêt général? Vendredi soir, la réunion publique rassemblant les parents d'élèves du RPI* Villiers-Euffigneix-Buxières et les maires (Villiers-le-Sec et Euffigneix) ressemblait plus à un dialogue de sourds qu'à un dialogue constructif. Pourtant le seul but de cette rencontre était de permettre aux parents de comprendre la décision de l'Agglo d'arrêter les transports scolaires le temps de midi. Ce qui obligerait certains parents, faute de solutions, à mettre leurs enfants à la cantine.

Une première réunion avait réuni élus et parents délégués mais Laurence Meunier et Frédéric Mutz, respectivement maires de Villiers-le-Sec et d'Euffigneix avaient souhaité rencontrer l'ensemble des parents. Entre-temps, une pétition a circulé. Ce qui n'a pas été du goût des élus. «On vous a invités pour que l'on puisse discuter. Quand on fait une pétition, c'est que le dialogue n'est plus possible et qu'on monte au créneau, or là, je pense que le dialogue n'est pas rompu».

Une nouvelle cantine?

Laurence Meunier précise d'ailleurs que la première réunion n'a pas été houleuse et qu'elle s'est même terminée par un pot. Elle ne comprend pas leurs réactions. «On l'a fait dans l'intérêt général. Près de 60 enfants mangent quotidiennement à la cantine, soit plus de 50% de l'effectif». Et 100 au total la fréquentent sur 126 écoliers.

Les élus sont d'autant plus étonnés qu'une cantine était créée à Euffigneix. Mais si les transports sont rétablis, cette nouvelle cantine ne se fera pas. «Je suis vraiment très surprise car quand des parents viennent dans



«Nous pensons bien faire», insistent Laurence Meunier et Frédéric Mutz.

une commune, la première chose qu'ils demandent c'est s'il y a une école et du périscolaire. Ils sont ainsi rassurés. Et là, l'Agglo investissait dans une cantine!» Une solution qui ne semble pas ravir les parents s'inquiétant des conditions d'accueil. «C'est une petite salle qui ne pourrait pas accueillir plus de 25 enfants. Or, il y a deux classes d'environ 24 enfants, alors comment fait-on si tout le monde s'inscrit, faute de transports? On fait deux services? Difficile avec les nouveaux horaires».

Nouveaux horaires

Eh oui, outre la question des transports, les nouveaux horaires (8h30-12h et 13h30-16h) font aussi débat. La pause méridienne ne sera que d'1h30 comparée aux 2h de cette année. Les parents estiment qu'il sera délicat de venir chercher des enfants sur les différents sites, de les faire manger et de les ramener à l'heure, et seulement 1h30. «Pourquoi tout

a été fait sans nous consulter? Les parents n'en démordent pas, ils veulent le retour des transports. «Mon enfant va entrer en maternelle. Sans les transports, il va devoir rester à la cantine mais il n'a que 3 ans, il n'est pas question qu'il y mange!» «Moi pareil, c'est sa première rentrée et de 8h30 à plus de 16h, ça fait trop long», s'insurgent quelques parents.

Revoir sa copie

Mais comment faire alors avec les nouveaux horaires si les transports sont rétablis. Il faut savoir qu'une dizaine de minutes sont nécessaires pour aller d'une commune à une autre, en bus. Ça va faire juste, notamment pour les maternelles, qui mangent après les grands. «On ne se bat pas contre vous mais pour nos enfants. On n'a pas compris pourquoi on nous imposait l'annulation des transports alors que ça fonctionnait bien. Nous voulons que tout le monde y trouve son compte et que les enfants

s'épanouissent», intervient une maman en fin de séance. «C'est une erreur. On a fait confiance aux parents délégués mais on aurait dû faire l'inverse, inviter d'abord tous les parents pour leur expliquer la situation», confie les élus. «Oui, on aurait mieux compris! Mes enfants vont à la cantine et y mangent très bien. J'ai quand même signé mais après cette réunion je me dis que je n'aurais pas dû...»

En résumé, les élus vont devoir revoir leur copie. Il faudra régler la question des transports en Agglo et se rapprocher de l'inspection académique pour les horaires. Tout cela peut-il encore changer?

Julie Arnoux

*Regroupement pédagogique intercommunal

D'école à centre de loisirs

A Pâques, un centre de loisirs se tiendra à l'école de Villiers-le-Sec, ce qui ravit bien des parents. Pourtant, ils n'en veulent pas à l'année... L'an passé, un courrier avait été distribué à l'ensemble des familles concernant les Nap. Si on connaît aujourd'hui le sort de ces activités périscolaires, il est surprenant que les parents n'aient pas saisi l'opportunité de demander un accueil le mercredi. Une solution proposée dans ce courrier, il n'y aura donc pas de centre de loisirs le mercredi. Contrairement, par exemple, à ce qui se fait à Jonchery...

L'après classe à la carte

Avec les nouveaux horaires, les cours vont finir à 16h. Certains parents s'inquiètent donc du laps de temps conséquent entre la fin de l'école et le moment où ils viendront les chercher. «Il est difficile de leur faire faire les devoirs après 18h, car ils sont trop énervés», lance une maman. Lors de la première réunion, l'idée de proposer une salle pour que les plus grands commencent leurs devoirs au calme et en autonomie ainsi que de mettre en place de l'aide aux devoirs a donc été évoquée. Cette dernière étant payante, il faudra en débattre en commission scolaire à l'Agglo. Bien sûr, ce sera facultatif. Une garderie à la carte.



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION (VOLET 2/2)

La tarification périscolaire et extrascolaire en hausse

Les tarifs pour les services périscolaires et extrascolaires ont été annoncés, jeudi en conseil d'Agglo. Globalement, l'augmentation est de 1,5 %, y compris pour certaines tranches du quotient familial pour l'année scolaire 2018/2019.

Les élus de l'Agglomération de Chaumont ont voté, jeudi soir à Jonchery, les nouveaux tarifs des services périscolaires et extrascolaires. Une augmentation de 1,5 % revient à plusieurs reprises.

Avant de détailler toutes les tarifications, les élus ont révisé les quotients familiaux pour la prochaine rentrée scolaire. Sur le territoire de l'ancienne Agglo de Chaumont, le quotient augmente de 1,5 % pour les tranches F à I (les moins aidés).

Laurence Meunier, vice-présidente en charge des affaires scolaires, a abordé la tarification des clubs municipaux de Chaumont pour les séjours courts et sorties à la journée. L'augmentation est de 1,5 %, pour toutes les tranches.

Même hausse pour le coût des accueils de loisirs de Lafayette à Chaumont, Jonchery, Foulain, Bologne, Soncourt-sur-Marne et Froncles.

Garderies, même tarif

Les études surveillées sont aussi concernées par ce fameux 1,5 % d'augmentation. Ce moment encadré par des enseignants volontaires et rémunérés se déroulait uniquement à Chaumont. Il est maintenant étendu à Villiers-le-Sec. Par ailleurs, ces études sont limitées à trois fois par semaine et par école.

Enfin, petite subtilité. La tarification de restauration scolaire et périscolaire dans l'ancienne agglomération de Chaumont augmente... 1,49 %.

Il existe des services non touchés par l'augmentation. La tarification des accueils périscolaires reste la même sur les trois anciennes communautés de communes. Les garderies de Bologne, Soncourt-sur-Marne et Froncles conservent leur forfait, tandis que le tarif reste



La tarification de la restauration scolaire dans l'ancienne agglomération de Chaumont (ici Villiers-le-Sec) va augmenter de 1,49 % à la rentrée prochaine.

à 8 € dans l'ancienne Agglo de Chaumont et varie de 1 à 2 € dans le bassin nogentais. Alors que Laurence Meunier

déroulait les points à l'ordre du jour, Pascal Babouot, vice-président, a fait une sortie inattendue. «Je m'interroge sur le quo-

tient familial. Certaines familles ont déjà des aides et une allocation de rentrée scolaire dont on sait ce qu'elles en font. Je pense qu'il faudrait arrêter de donner du numéraire, mais plutôt des bons ou reverser l'argent directement à l'Agglomération».

Ce à quoi Laurence Meunier a répondu «la politique familiale est menée pour tout le monde». Christine Guillemy, la présidente, a coupé court aux discussions en affirmant que l'Agglo continuait avec le quotient familial et que le débat aurait lieu plus tard.

La nouvelle agglomération a décidé de revenir à la semaine des quatre jours. Cinq sites, hors Chaumont, pourront accueillir les mineurs le mercredi. Bologne rejoint Soncourt, Froncles, Foulain et Jonchery, déjà existant.

Leslie Mucret

Au fil des dossiers

Le cabinet de la présidente d'agglo. Mardi, le conseil d'agglomération a voté en faveur de la création d'un cabinet dédié à l'entité. Cinq collaborateurs peuvent y être employés. Pour rappel, depuis le départ de Lucie Renault, le cabinet du maire de Chaumont est vide.

La zone Plein'Est. «Le déménagement de Lisi suit bien son cours.» Pascal Babouot, vice-président délégué à l'économie et au développement des entreprises, a, à nouveau, sorti cette phrase en conseil d'Agglo. Le permis de construire va être obtenu à la fin du mois ou au début du prochain. Les travaux devraient commencer début 2019. Lisi devrait avoir des voisins. Près de 22000 m² vont vraisemblablement être vendus. Par ailleurs, la Pépinière d'entreprises est à 100 % d'occupation pour la première fois, bureaux compris.

Activ'Eté. La MJC délocalisera à nouveau des ateliers d'Activ'Eté dans l'Agglo. Elle ira cet été à Froncles et Bologne, mais n'oubliera pas de retourner à Colombey.



Les Petits diabolotins aux Silos



Dix enfants ont participé à cette animation.

Jeudi 12 avril, les enfants de la micro-crèche ADMR Les Petits diabolotins sont sortis à la médiathèque Les Silos de Chaumont. Ils ont pu assister à une session bébé lecteurs sur le thème du printemps. Subjugués et émerveillés, les petits diabolotins ont pu découvrir "le tablier du jardinier", accompagné de lectures et chansons merveilleusement

bien mise en scène par Céline de la section jeunesse. Dix enfants de 10 mois à 2 ans accompagnés des professionnelles et de certains parents ont pu s'enrichir durant cette sortie car la lecture est un moyen d'évasion et renforce l'imaginaire. Raconter des livres aux bébés est important car l'éveil du tout-petit passe par les histoires.



POLITIQUE

«J'aurais aimé sortir sur une autre note»

Ses lettres de démission du Syndicat départemental de l'énergie et des déchets (SDED) et du conseil municipal de Chaumont sont prêtes. Paul Flamérion se retire avec quelques regrets mais aussi avec le sentiment du devoir accompli. L'homme se confie et montre sa profonde humanité. Interview.

JHM : Depuis l'annonce de vos démissions, comment vous sentez-vous ?

Paul Flamérion : Je me sens mieux. Je les vis comme un soulagement. La perte des emplois au Centre de tri, à Chaumont, m'a profondément affecté. Je dis toujours que "quand on veut, on peut" et là je n'ai pas pu lutter contre des critères prédéfinis pour les appels d'offres. La commission qui a fait le choix de quitter Chaumont est souveraine. Pour une fin de carrière, j'aurais aimé sortir sur une autre note.

JHM : Qu'est ce qui vous manquera le plus ?

P. F. : Aucunement les déchets et leur gestion mais plutôt l'aspect énergie du SDED. Nous sommes partis de loin, de très loin, où chacun travaillait dans son coin. A force de travail, de négociations et de multiples rencontres sur l'ensemble du département, nous avons obtenu que tout se fasse à l'échelon départemental. Or, pour réussir, il faut être uni et je crois profondément à l'entité départementale.

Je m'étais fixé dans l'idée que les ruraux ne soient pas négligés avec un loyer de réseau identique pour tous et c'est le cas. Mon petit plaisir a été de voir les personnes adhérer à ma pensée alors que ce n'était pas gagné.

maires de proximité qui ont la connaissance des dossiers et qui se mettent au service des concitoyens. C'est grâce à eux que l'on arrive à remédier à de telles anomalies et encore une fois, c'est dans l'union.

De la même manière, grâce au syndicat départemental, nous avons trouvé un système de gestion des déchets en créant une usine d'incinération à Chaumont. L'Aube n'a pas été capable d'en faire autant.

JHM : Comment expliquer que cette gestion des déchets est aujourd'hui votre pire cauchemar ?

P. F. : J'assume les conneries faites mais tout est arrivé en même temps entre le transfert de compétences dans l'Agglo, l'appel d'offres du centre de tri et les nouvelles consignes de tri. Les particuliers étaient perdus et je les comprends. Pour les cartons, l'affaire est en cours de résolution. Les particuliers doivent comprendre l'effort supplémentaire demandé. Par contre, je je dis tout net, on aurait pu diminuer les tarifs.

JHM : Vous avez été maire de Villiers-le-Sec pendant 28 ans, de 1971 à 2001. Quelles sont les vertus d'un maire rural ?

P. F. : Vous savez, issu d'une

famille de 16 enfants, juste au milieu de la nichée, mes parents m'ont inculqué le service et le respect de chacun. Ce sont des valeurs essentielles pour des élus. Elu au Conseil départemental depuis 2001, sur la Rochotte et le Cavalier, je poursuis dans cette logique en tenant une permanence et avec des contacts directs.

JHM : Vous tirez quel bilan de votre passage à la mairie de Chaumont ?

P. F. : Luc Chatel est venu me chercher en 2001 et, avec d'autres, nous avons bossé sur ce que souhaitaient les Chaumontais. Ils voulaient un cinéma, une vraie piscine et une salle multifonctions. Je suis heureux de voir que ces trois choses seront réalisées même si cela aurait pu être moins long. Mais, de tels investissements ne se font pas tous les jours. Quand on emprunte, il faut pouvoir rendre. Il ne faut pas pour autant négliger l'existant comme les écoles et la voirie. Les plans qui viennent d'être lancés sont très importants pour le vivre ensemble.

JHM : Vous apportez votre soutien indéfectible à Christine Guilleney ?

P. F. : Je la connais depuis



Paul Flamérion se sent soulagé après ses démissions.

longtemps. C'est une bosseuse acharnée et j'ai beaucoup d'amitié pour elle.

JHM : Que pensez-vous des dissensions à l'intérieur de la majorité ?

P. F. : Je n'y ai pas pris part sachant que les anciens sont écartés de ces histoires. Mais,

toutes ces tractations qui reviendront sont malheureuses. Les élus sont là pour bosser et il faut être bien assis pour voir loin. Un conseil : en général, dans la vie, il faut savoir remettre en cause ses idées et revenir en arrière pour durer.

Propos recueillis par Frédéric Thévenin



Jour de pêche ensoleillé



De nombreux participants étaient présents.

Le lâcher de truites organisé par l'association Détente Loisirs, dimanche 22 avril, a encore une fois connu le succès, puisque 59 pêcheurs étaient présents. Durant les premières heures de la matinée, de nombreuses truites ont été prises. Pour la première fois, les six truites

baguées ont été sorties avec les numéros suivants : 764 (une carte à l'année pour Gérard Carrel) ; 765 (un moulinet Okuma pour Stéphane Gilloux) ; 763 (deux bouteilles de bon vin pour Jacques Berthot) ; 798 (un moulinet et canne Sert pour François Labetowicz) ; 799 (une bouteille



Le soleil était de la partie.

de champagne pour Béatrice Mennesson) ; 800 (deux bouteilles de bon vin pour Raymond Guyot). Le panier garni a été

emporté par Christophe Saint-Dizier avec 5,120 kg. Une bonne ambiance a régné toute la journée sous un soleil radieux.



Les "p'tits chefs" aux fourneaux



Les jeunes ont cuisiné toute la semaine !



Les enfants du centre de Villiers-le-Sec ont terminé premiers du concours "Top Chef".

La semaine dernière, le centre de loisirs de Villiers-le-Sec, géré par l'association départementale des Francas de Haute-Marne a ouvert ses portes.

Une dizaine d'enfants a été accueillie dans des locaux amé-

nagés spécialement pour les vacances par Céline Jolly, directrice, et Léa Roux, animatrice. Chaque jour, les enfants ont pu jouer aux petits chefs et se préparer au concours "Top Chef" organisé par l'association qui

a eu lieu cette année à Brottes. Grâce à sa recette et son talent, le centre de loisirs a terminé en première position de la compétition.

Vendredi, les parents et les enfants se sont réunis avec les

animateurs afin de passer un moment autour d'un goûter qui a bien plu à tous.

Tous se sont donné rendez-vous aux vacances d'été, pour vivre de nouvelles aventures.



De nombreux enfants à la pêche à la truite

Dimanche 13 mai 2018

Le concours de pêche à la truite destiné aux enfants, dimanche 13 mai, a attiré de nombreux participants. Vingt-neuf enfants ont répondu favorablement à l'invitation de l'association Détente et loisirs, avec une météo pourtant médiocre. Une vingtaine étaient présents le matin pour l'atelier montage de ligne en attendant l'ouverture du concours à 14 h. Les prises n'ont pas été nombreuses, cependant quelques-uns se sont distingués : 1^{er}, Brandon Brock, 2^e, Matheos Petit, 3^e, Enzo Herdalot. Parmi les sept filles présentes, seule Clara Oger a pris un poisson. Tous les enfants ont été récompensés et pour clore en beauté cette journée, un goûter était offert par l'association.





*Sincères
condoléances*

VILLIERS-LE-SEC

David GALLOIS et Cathy, son fils ;
Les familles MARTIN, CORNEUX, BABOUOT, FLAMERION et
JEUNET,
vous font part du décès de

**Madame
Michèle GALLOIS
née BABOUOT**

Selon ses volontés, ses obsèques ont été célébrées dans la
plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.



Une belle journée de détente

Malgré la pluie torrentielle du matin, les pêcheurs ont répondu présent pour le lâcher de truites organisé dimanche 27 mai par l'association Détente loisirs. Quarante-sept participants ont passé une bonne journée avec de nombreuses prises pour certains. Après la restauration le midi, la buvette a battu son plein avec la chaleur accablante de l'après-midi. Le panier garni a été gagné par Brian Ferrari pour un poids de 6,150 kg et une

seule truite baguée sur les aïx, a été prise avec le n° 790. Le lot est revenu à André Flamérion : une canne à lancer avec moulinet. Pour bien démarrer la journée, Céline et les bénévoles de l'association ont fait le tour de l'étang et ont proposé casse-croûte et café aux participants. Il a été rappelé à cette occasion que les tables et les bancs servant au pique-nique doivent être respectés.





VILLIERS-LE-SEC

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur

Jean-Louis LANNE

survenu le 31 mai 2018.

Jean-Louis Lanne

Nous avons appris le décès de Jean-Louis Lanne, survenu samedi 2 juin, à Dijon, à l'âge de 68 ans, des suites d'une maladie implacable. Jean-Louis Lanne est né à Villars-Saint-Marcellin, près de Bourbonne, le 25 août 1949. Il était marié, et avait deux enfants, Katia et Yoanne, qui lui ont donné trois petits-enfants. Jean-Louis a travaillé toute sa carrière au Syndicat des eaux de Brethenay en qualité de fontainier. Il a été conseiller municipal sous la mandature de Paul Flamerion de 1983 à 1995 et deuxième adjoint de 1995 à 2001. Connaissant tous les réseaux enterrés, il a remis en état les canalisations du réseau d'eau. Chasseur dans l'âme, il a chassé au bois du Fayl à Villiers-le-Sec



et au bois Simon à Rennepont. Ses obsèques ont été célébrées lundi 4 juin, dans l'intimité familiale. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

*Sincères
condoléances*



Bus ou pas bus le midi? Pas de bus!

Alors que 54 familles (sur 78) avaient voté pour le maintien des bus scolaires le temps de midi, sur le RPI* Villiers-Buxières-Euffigneix, et pensaient avoir eu gain de cause, la commission scolaire de l'Agglo en a décidé autrement. Explications.

La décision remonte à février en conseil d'Agglo. Une délibération avec 9 "contre" et 34 "abstentions" qui a encore des conséquences aujourd'hui.

Suite à la décision des élus, Buxières-les-Villiers perdra sa classe, "déplacée" à Villiers-le-Sec, à la rentrée. Le RPI Villiers-Buxières-Euffigneix se composera donc de quatre classes à Villiers avec les plus jeunes, de la petite section au CE1 et deux classes avec le cycle 3 à Euffigneix.

Au delà de changer «un RPI qui fonctionne bien», les représentants des parents d'élèves ont fait remonter un autre problème : l'arrêt des transports scolaires pendant la pause méridienne.

Début avril, une réunion publique a permis aux parents des enfants scolarisés dans les écoles de s'adresser directement et librement à Laurence Meunier et Frédéric Mutz, les maires de Villiers-le-Sec et Euffigneix. Ces deux élus ne s'attendaient pas à autant de retours négatifs, d'autant plus qu'ils envisageaient la construction d'une cantine à Euffigneix.

Une majorité pour le maintien des bus

Mais entre les horaires de chacun, les nounous et les nouveaux horaires d'école votés précédemment, certains parents n'auraient eu d'autres choix que de laisser leurs enfants à la cantine faute de bus.

A la fin de la réunion, une lueur d'espoir brillait. Les maires ont choisi de mener une enquête auprès des familles pour savoir combien souhaitaient le maintien des bus. 100 % des familles ont répondu.

Le résultat est sans appel, du moins pour les représentants des parents d'élèves, 54 familles pour le maintien des bus, 22 pour la suppression



A la rentrée, les élèves scolarisés dans le RPI Villiers-Buxières-Euffigneix n'auront plus de transports scolaires le temps de midi.

et la nouvelle cantine et 2 sans avis. «La majorité a parlé», expliquent les parents élus.

Après les vacances d'avril, chaque famille a reçu le résultat de l'enquête avec une petite phrase qui laissait clairement entendre que la partie était gagnée pour tous ceux qui étaient en faveur du maintien.

«Nous pouvons désormais organiser la rentrée 2018/2019, en tenant compte de l'avis majoritaire qui s'est prononcé pour : un point de restauration unique à Villiers-le-Sec et le maintien des transports scolaires à la pause méridienne», peut-on y lire.

Pas de nouvelle délibération

Les parents sont donc convaincus que les bus sont maintenus. Mais... L'enquête a été présentée en commission scolaire mi-mai et les élus ont voté «à l'unani-

mité, de ne pas revenir sur la délibération de l'Agglo» du 21 février.

«Nous avons essayé. Mais comme on ne voulait pas influencer les élus -on nous l'a souvent reproché-, alors on est sorti de la salle avec Frédéric Mutz et Karine Colombo (directrice du RPI, ndr)», indique Laurence Meunier.

«L'enquête n'a pas été présentée correctement, on ne leur a pas montré le papier. Les maires ont juste parlé de 60-40 % au niveau des réponses alors que l'on est plus à 69-28 %. Pourquoi n'ont-ils pas défendu le choix des parents?», s'interrogent certains d'entre eux.

La date de la commission ayant été avancée, deux élus, également parents, n'ont pu y assister. Seul le maire de Buxières, Patrick Tilland, était présent,

pour expliquer la situation aux autres élus. Pourtant, tout avait été prévu. Un conseil d'école extraordinaire avait même voté de nouveaux horaires, plus compatibles avec des bus, dans l'hypothèse où une nouvelle délibération serait acceptée.

«Leur mission première est de représenter la population et là, ils n'ont pas tenu compte de l'avis des familles.» Voilà ce que déplorent les parents délégués. Les bus seront donc arrêtés le midi et une cantine va être implantée à Euffigneix. La commune se chargera du bâtiment en lui-même et l'Agglo de l'équipement. Les 54 familles vont-elles en rester là?

Julie Arnoux

*Regroupement pédagogique intercommunal



2 juin 2018

SECURITE

Les radars pris pour cibles

Les radars fixes situés sur les routes de Haute-Marne sont très fréquemment mis hors-service par des tags. Actuellement, six ne peuvent fonctionner.

Sil y a des dégradations qui émeuvent l'opinion publique, celle des radars fixes a plutôt tendance à faire sourire. Régulièrement, les 21 radars fixes jalonnant les routes de Haute-Marne sont la proie de "commandos" pour les taguer, voire les casser, afin qu'ils soient définitivement hors d'usage.

Au cours des semaines écoulées, nombre de ces dispositifs ont souffert : celui de Vaux-sous-Aubigny le 22 mars, Rachecourt-sur-Blaise en avril, Roches-sur-Marne le 16 avril, Nogent le 12 mai, Joinville le 14 mai, Chatoonrupt le 25 avril, Latrency le 22 mai, Vignory et Frampas le 23 mai, Villiers-le-Sec le 24 mai... À l'heure actuelle, six sont toujours hors-service (Rachecourt-sur-Blaise, Joinville, Chaudenay, Villiers-le-Sec, Latrency, Vignory). Les uns sont tagués à la bombe blanche, d'autres peints en noir ou en orange. *A priori*, difficile de dire qu'un gang spécialisé sévit dans le département. Il s'agirait très vraisemblablement d'actions isolées de la part d'au-

tomobilistes contrariés. Celui de Frampas a été carrément rayé, ce qui a rendu encore plus compliquée sa remise en service.

Lourdes peines encourues

Gendarmes, policiers et agents de l'État signalent les dégradations dès qu'elles sont constatées aux services de la Direction départementale des territoires (DDT) de la préfecture. Charge à l'administration de missionner une société privée pour assurer la réparation.

Pour mémoire, et surtout pour ceux qui seraient tentés de passer à l'acte pour se venger d'une contravention, il s'agit d'une dégradation de biens d'utilité publique. En cas de dommages légers, l'acte de vandalisme est punissable d'une peine d'amende de 3 750 € ou d'une peine de travail d'intérêt général. En cas de dégradation sérieuse (empêchant le fonctionnement), l'auteur s'expose à une peine de prison ferme et à plusieurs dizaines de milliers d'euros d'amende. La dégradation d'un bien d'utilité publique - dans certains cas - est punie de cinq ans de prison ferme



Le radar de Villiers-le-Sec, près de Chaumont, a été tagué dans la nuit du 23 au 24 mai.

et de 75 000 € d'amende. La peine peut atteindre dix ans en cas d'usage d'une substance explosive. Pour l'anecdote, les

bonnets rouges ont été relaxés, en Bretagne, pour avoir simplement placé un sac-poubelle sur un radar...



La chasse au trésor

Lundi 4 juin, les élèves de GS/CP de Villiers-le-Sec et les CP/CE1 de Buxières-les-Villiers ont eu la joie de participer à une course d'orientation sous forme de chasse au trésor dans le village de Villiers-le-Sec.

Répartis en équipe de quatre à cinq élèves, encadrés par un adulte, les enfants devaient découvrir un lieu du village (commerces ou monuments) puis répondre à diverses énigmes leur permettant finalement de trouver l'emplacement du trésor. Durant toute la matinée, ils ont ainsi arpenté les rues du village à la recherche d'indices pour tous se retrouver au lavoir Nord. Là, quatre équipes ont longuement cherché et finalement découvert le fameux butin dissimulé dans une cassette, elle-même ensevelie sous une vieille souche. Ils ont ensuite pu prendre un repas tiré du sac dans le parc du lavoir, prêté par la municipalité, et se partager les friandises du



Les enfants ont trouvé le trésor, caché sous une vieille souche.

trésor. L'après-midi était plus sportif, puisque les enfants ont tourné sur des ateliers athlétiques (course, saut d'obstacles, lancer) pour terminer autour

d'un goûter bien mérité. Les enseignantes tiennent à remercier la municipalité ainsi que le personnel du garage du Lavoir (notamment Mélanie) pour

leur participation et surtout les parents qui ont encadré les différentes équipes et ateliers sportifs, sans lesquels cette sortie n'aurait pu avoir lieu.



Des fleurs pour un parfum de fête

24 juin 2018



La porte du lavoir sud de Villiers-le-Sec.



L'église de Villiers-le-Sec.



L'église de Buxières-lès-Villiers.

A Buxières-lès-Villiers.



Depuis deux années, des bénévoles, à raison d'une journée par semaine, ont confectionné des fleurs pour le Grand Pardon, au lavoir nord qui a servi d'atelier. Il leur a paru indispensable d'en faire profiter les habitants de Buxières-lès-Villiers et de Villiers-le-Sec en décorant quelques édifices. Il faudra attendre onze années pour voir peut-être un fleurissement identique.



SCOLARITE

RPI Buxières-Euffigneix-Villiers

«On ne veut pas lâcher !»





«On ne comprend toujours pas...» Parents et grands-parents d'élèves scolarisés dans le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Buxières/Euffigneix/Villiers-le-Sec continuent de se mobiliser pour dire non à la suppression des transports scolaires le temps de midi et la création d'une cantine à Euffigneix. Décisions validées en conseil d'Agglo au mois de février. Ils étaient une vingtaine, hier, dès 17 h 30, sur la place de l'hôtel de ville de Chaumont, brandissant des banderoles et distribuant des flyers. Un soir qui n'a pas été choisi au hasard puisque la commission scolaire se réunissait à 18 h en mairie. *«Si certains élus n'étaient pas au courant, maintenant ils le sont !»*

Une enquête demandée par les maires de Villiers-le-Sec et d'Euffigneix a clairement démontré que la majorité des familles étaient pour le maintien des bus, 54 familles sur 78 interrogées, soit près de 70 %. Chaque famille du RPI a donc reçu un courrier stipulant le résultat et précisant *«Nous pouvons désormais organiser la rentrée 2018/2019, en tenant compte de l'avis majoritaire qui s'est prononcé pour : un point de restauration unique à Villiers-le-Sec et le maintien des*

transports scolaires à la pause méridienne.» Or, lors d'une commission scolaire, les élus ont refusé de remettre une nouvelle délibération à l'ordre du jour du prochain conseil d'Agglo. La suppression des bus est donc toujours d'actualité. *«Les parents sont persuadés qu'il y aura des bus. Personne ne les tient au courant, ce n'est pas normal !»*, expliquent les représentants des parents d'élèves. *«On ne tient pas compte de l'avis de la population. On est là aujourd'hui pour mettre un coup de pression aux élus avant le rendez-vous avec Christine Guillemy.»* Après s'être déplacée à Buxières-lès-Villiers pour rencontrer les représentants des parents, la présidente de l'Agglo a souhaité recevoir les maires des trois communes afin de faire le point. *«Elle ne nous a pas laissé grand espoir mais on ne veut pas lâcher ! On ne pensait pas faire tout ça au départ mais c'est vraiment du grand n'importe quoi»*, lance-t-on. Le rendez-vous devait avoir lieu aujourd'hui, il est reporté suite à l'impossibilité de l'un des maires. Un conseil d'école a également lieu demain. A l'ordre du jour : la rentrée 2018-2019. Ça promet. Affaire à suivre...

Julie Arnoux



Les Petits Diablotins ont fêté l'été

Les Petits Diablotins de la micro-crèche ADMR de Villiers-le-Sec, leur famille ainsi que l'équipe de la structure ont été invités vendredi 29 juin, à célébrer la fête annuelle de la crèche. Bonne ambiance et bonne humeur ont rythmé cet après-midi grâce à l'intervention de l'artiste "Art May", maquilleuse et sculpteuse sur ballon, à l'excellent goût, confectionné en partie par les enfants lors d'ateliers cuisine, et de sympathiques stands animés. Les enfants ont pu tour à tour s'émerveiller en observant la création des ballons en forme d'épée, de chien, de fleur, cochon et autres animaux, changer de visage en se faisant maquiller, devenir champions de lancer au chamboule-tout, s'amuser à la pêche aux canards ou encore jouer à faire glisser



Les enfants se sont laissés maquiller.

les mains sur la table à savon. Les petits sont repartis heureux de ce moment de partage et d'émotion et ont hâte de recommencer l'an prochain.



De nombreux jeux étaient proposés.



Motions imprévues et Palestra dans les débats

Le conseil de l'Agglomération de Chaumont s'est réuni hier soir au Mémorial Charles de Gaulle de Colombey-les-Deux-Églises. Au programme : trois motions votées alors qu'elles n'étaient pas à l'ordre du jour. Un petit point a également été fait sur le projet Palestra.

Une fois n'est pas coutume, le conseil d'Agglo, réuni hier soir à Colombey-les-Deux-Églises, n'a pas ouvert sur l'ordre du jour. Trois motions ont été ajoutées pour diverses raisons et c'est par ces premières que les élus ont commencé. En tout cas de façon publique parce que, juste avant la session ouverte à tout le monde, se tenait une réunion privée des élus. À l'ouverture de la séance, ils avaient donc déjà débattu sur deux motions.

La première d'entre elles est une motion prise contre la fermeture de la trésorerie de Nogent. Christine Guillemy, la présidente du conseil d'Agglo, rappelle que Nogent est la 4^e ville du département, qu'il s'agit d'un bassin d'emploi important avec de nombreux étudiants grâce à l'UTT de Troyes. «*Je m'insurge contre cette décision de la directrice des finances publiques de ne laisser qu'une trésorerie ouverte par EPCI.*» Même son de cloche du côté d'Anne-Marie Nédélec, élue et maire de Nogent. «*L'argument de n'ouvrir qu'une trésorerie par EPCI est stupide et irréaliste.*», explique-t-elle ajoutant qu'il ne tient pas compte des spécificités du territoire. «*Les usagers et les collectivités alentour en ont besoin.*» Une motion approuvée à l'unanimité.

La seconde motion concerne l'accueil du rassemblement tsigane "Vie et lumière" au mois d'août. «*Nous ne sommes pas forcément contre mais nous sommes contre la méthode.*»,

explique Christine Guillemy. «*L'État prend des décisions et laisse les collectivités gérer et payer à sa place. La dernière fois il a laissé des dettes aux collectivités mais aussi à l'hôpital et ce dernier n'a vraiment pas besoin de cela.*» Dans cette motion, adressée à l'État, les élus posent diverses questions : pourquoi avoir été prévenus si tard ? Pourquoi ne pas avoir répondu aux premiers courriers ? Et maintenant, comment faire face à l'urgence ? Comment trouver les moyens financiers et les ressources humaines pour faire face à cette énorme organisation ? Ils concluent par cette phrase : «*Nous attendons des réponses avant d'engager nos collaborateurs, nos moyens, notre temps pour gérer une situation que nous n'avons pas choisie.*»

La démocratie a parlé

Enfin, la dernière motion a été déposée par Patrick Tilland, maire de Buxières-les-Villiers et concerne le rétablissement des bus de midi pour les élèves scolarisés au RPI de Villiers-le-Sec/Eufligneix/Buxières, ainsi que l'annulation du point de restauration qui était prévu à Eufligneix. Une consultation des parents allait dans ce sens (69 % pour) et les élus avaient promis de se ranger à la majorité des voix. Christine Guillemy, sachant que les travaux pour une cantine à Eufligneix étaient engagés, a demandé que ce point soit enlevé de la motion pour ne voter



Tenir une promesse ou revenir dessus ? Les avis étaient très partagés sur la motion sur le RPI.

que le rétablissement des bus de midi. C'est donc ce détail qui a été voté. Patrick Tilland avait demandé un vote à bulletins secrets mais trop peu de ses collègues l'ont suivi sur ce point. En vote à main levée donc, la motion n'est pas passée avec 38 voix contre, 32 pour et 16 abstentions.

Pour Palestra, le centre aquatique et multiculturel, le conseil d'Agglo avance. Ainsi, les élus ont voté l'acquisition du terrain auprès de la Ville pour un montant de 450 000 euros (paiement sur trois ans). Une somme incluse dans le budget global du projet. Son plan de financement prévisionnel a d'ailleurs dû être mis à jour. L'occasion de faire le point sur l'avancement du dossier. Le FNADT (Fonds national d'aménagement et de

développement du territoire) n'a accordé qu'une subvention de 700 000 euros au lieu des 1 500 000 attendus. De plus, le GIP-EDF n'a rien accordé alors que l'Agglo leur avait demandé 100 000 euros.

Hormis ces deux imprévus, et une attente d'approbation de deux subventions (600 000 euros du Centre national pour le développement du sport et 900 000 euros du ministère des sports), toutes les autres ont été acceptées. La Région a même octroyé 500 000 euros de plus que demandé. «*On est à 56 % de subvention pour l'instant.*», explique Christine Guillemy suite à une question de Delphine Gautier Sdigha, élue de Chaumont. Pour Pierre Étienne, délégué en charge de la gestion des déchets ménagers,

«*l'augmentation de la subvention de la part de la Région est appréciable mais pour le stade de la Meinau (NDLR à Strasbourg) sa participation est de 20 %.*» Christine Guillemy lui a indiqué qu'il ne s'agissait pas des mêmes règles et l'a invité à vérifier ses sources. «*Les règles sont l'expression d'une volonté politique.*», a-t-il rétorqué.

Malgré tout cela, les travaux de Palestra n'ont encore commencé car le CAO (Comité d'appel d'offres) a été reporté pour raison de santé de son président. Il aura lieu le 11 juin prochain. Stéphane Martinelli, adjoint en charge des finances, et Christine Guillemy se disent confiants, sachant que les 21 lots ont trouvé preneur.

Laura Spaeter



Une sortie au lac du Der



Les enfants ont fait une sortie nature au Der.

Vendredi 6 juillet, les élèves de grande section et CP de Villiers-le-Sec et les CP-CE1 de Buxières-lès-Villiers ont terminé leur année scolaire par une sortie nature au Lac du Der.

Ils ont d'abord été accueillis au musée-village de Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement où les enfants ont été pris en charge par deux animateurs. Un groupe a pu visionner une courte vidéo expliquant l'origine du projet du lac du Der. Puis, ils ont visité le musée-village avec différentes représentations de la vie et des métiers au Der dans les années 1900 (lavoir, agriculture, maison, forgeron, pompiers...) ainsi qu'une maquette d'un des villages avant la mise en eau du

lac. Pendant ce temps, un autre groupe était pris en charge par la deuxième animatrice afin d'étudier la faune locale du lac et d'une mare. Après un repas tiré du sac, les groupes ont été inversés. La sortie s'est poursuivie par une visite commentée du lac en bateau dans une ambiance très estivale. Elle s'est achevée par un goûter offert par l'association des parents d'élèves.

Les enseignantes ont tenu à remercier les parents et grands-parents qui ont aidé à l'encadrement de cette sortie, l'association des parents ainsi que l'agglomération de Chaumont, qui a financé le trajet en bus.



Les écoliers ont été accueillis au musée-village du Der.



VILLIERS-LE-SEC - Les festivités du 14 juillet ont débuté à 11 h, avec la commémoration au monument aux morts. Le rassemblement s'est ensuite rendu à la salle des fêtes pour un apéritif suivi d'un repas républicain, organisé par la commune. Quelque 150 convives ont dégusté entrées, harbecue et desserts préparés par les membres du conseil municipal et de la commission des fêtes.

Cette tradition permet chaque année aux habitants de se retrouver et d'échanger.

Dès 16 h, des animations pour les enfants ont été proposées par les associations : jeux par Familles rurales et Loisirs et détente, jeux sur le thème de l'Amérique par US Mémoire, balades en calèches par Traits et traditions, découverte des voitures de rallye par Chaumont auto sport et jeu de quilles par La Vigilante.

Le vœu de la municipalité, en partenariat avec les associations de la commune, s'est réalisé. « Nous souhaitons réorganiser



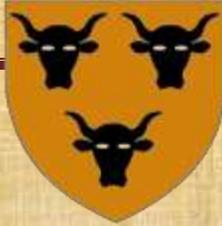
une fête populaire pour la Fête nationale et recréer un lien fami-

lial et amical», a souligné Laurence Meunier, maire. Pour clore

les festivités, un feu d'artifice a illuminé le ciel de la lagane.







Une passerelle entre l'école et la micro-crèche

juillet 2018



Afin de créer du lien entre la micro-crèche Les Petits Diablotins et la maternelle et ainsi faciliter le passage de l'enfant pour l'habituer à son futur environnement et changement de rythme, deux enfants âgés de 2 ans et demi ont participé à différents temps d'accueil à l'école. Avec une professionnelle référente à chaque sortie, l'enseignante, Mme Colombo, les a chaleureusement accueillis au sein de sa classe de tout-petits sur plusieurs temps fort : accueil du matin, récréation, temps de motricité, atelier dirigé pâte à modeler, puis matinée complète. Ces premiers contacts avec l'école ont été une réussite et les deux grands de la micro-crèche sont prêts pour prendre leur place d'écolier à la rentrée scolaire prochaine.



VILLIERS-LE-SEC

Annie et Gilbert VERSET,
Delphine VERSET et Fabrice,
Sandra et Tony PALEUR,
ses petites-filles ;
Iliana, Matéis, ses arrière-petits-enfants ;
Agnès et Claude SAGET, sa nièce ;
Ainsi que toute la famille,
vous font part du décès de

**Madame
Suzanne BOURGEOIS
née MOREAU**

survenu le 4 août 2018, à l'âge de 94 ans.
Ses obsèques seront célébrées jeudi 9 août, à 14 h 30,
en l'église de Villiers-le-Sec.
Les condoléances seront reçues sur registre.
Pas de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*Sincères
condoléances*





Le beau voyage du centre aéré



Un beau programme attend les enfants.

Le centre de loisirs, organisé par les Francas de Haute-Marne en partenariat avec l'Agglomération de Chaumont et la commune de Villiers-le-Sec, a ouvert ses portes lundi 6 août.

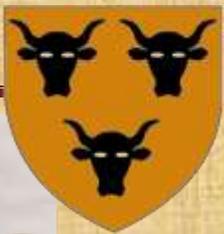
Plus de 30 enfants sont inscrits pour ces vacances. A chaque semaine, son thème et ses activités.

En effet, l'équipe d'animation, composée de Marine et Ahmed et dirigée par Axel Causin, a concocté un beau programme autour des droits de l'enfant et des voyages.

Cette semaine, à chaque jour une destination, de la France lundi avec la fabrication de pain à vendredi, avec le traditionnel petit déjeuner anglais préparé avec les familles, tout le monde s'est régalé.

Jeudi, les enfants sont allés à la piscine et au cinéma, une superbe journée encore !

Il est toujours possible d'inscrire les enfants auprès du directeur au centre de loisirs ouvert de 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi avec possibilité de se restaurer sur place.



Noces de diamant pour les époux Iddir



Chaque ambiance champêtre samedi 19 août à la cabane de chasse de Phi-Phi pour fêter dignement les 60 années de vie commune de Simone et Mohamed Iddir, entourés de leur grande famille et leurs amis.

Mohamed Iddir, plus communément appelé "Jean", est né le 30 décembre 1932, et Simone, le 1^{er} février 1933. Tous deux se trouvant à Paris pour leur travail, leur première rencontre a eu lieu le 3 janvier 1957 et ils se sont dit "oui" toujours à Paris le 19 août 1958. De leur union sont nés six enfants qui leur ont apporté quatorze petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Arrivés à Villiers-le-Sec en 1967, "Jean" a fait sa carrière professionnelle dans le mécanisme à la Sadac à Chaumont. Son épouse, mère au foyer, puis aide à domicile, a travaillé jusqu'à l'âge de la retraite.

Toujours autonomes, ils demeurent au 3 de la Grande-Rue, s'occupant des fleurs et un peu



Un très beau souvenir pour la famille Iddir.

du jardin. Famille soudée, ils sont souvent entourés de leurs enfants et petits-enfants leur

rendant visite quotidiennement. Pour officialiser leurs noces, une bénédiction a eu lieu à 11 h,

samedi, célébrée par le père Audace, de Chaumont, en l'église du village.



Joli succès du vide-greniers

Dimanche 2 septembre 2018

VILLIERS-LE-SEC

L'association des Familles rurales et la commune de Villiers-le-Sec organise leur

VIDE GRENIERS

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE
à VILLIERS-LE-SEC

Emplacement 14 le néo
Restauration et buvette sur place
Mottes-elles 10 € (sur réservation)
Rens. et rés. 06 83 71 00 46
ou 06 40 34 57 36

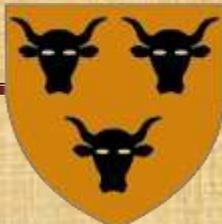


Cinquante-et-un exposants étaient présents.

Le vide-greniers organisé par l'Association famille rurale (AFR), la commune de Villiers-le-Sec, avec la collaboration de l'association de pêche Détente loisirs, dimanche 2 septembre, a connu un grand succès.

Ce sont 51 exposants qui ont pris possession de leur emplacement dès 6 h 30, transformant les 600 m² de chaussée en véritable marché aux puces. On pouvait trouver de tout : jouets, vêtements, outils,

babioles, livres, bijoux... Toute la journée, avec une météo qui s'y prêtait, les visiteurs, acheteurs, ont pris le temps de contempler les étals. La rue principale a été une véritable fourmilière. La restauration qui se trouvait au centre du vide-greniers a fonctionné à plein régime. Personne n'a été oublié. Les glaces étaient présentes tout comme les crêpes et les gaufres. Les organisateurs sont plus que satisfaits.



3 septembre 2018

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Du neuf au RPI Villiers-Buxières-Euffigneix



Les élèves de l'école de Villiers se sont familiarisés dès vendredi à leurs nouvelles classes.



La nouvelle cantine d'Euffigneix est opérationnelle à partir d'aujourd'hui.

Deux salles de classe supplémentaires mises en place à l'école de Villiers-le-Sec et la salle multi-activité rafraîchie prête à accueillir une cantine à Euffigneix.

Les parents ont pu se familiariser avec ces changements vendredi soir lors des portes ouvertes.

Les écoles de Villiers-le-Sec et Euffigneix étaient ouvertes au public vendredi soir. À trois jours de la rentrée, c'était l'occasion pour les parents de découvrir ces équipements qui ont changé. Pour rappel, le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Villiers-Buxières-Euffigneix se compose ainsi : de la toute petite section jusqu'au CE1, les enfants vont à Villiers et les élèves du CE2 à CM2 ont classe à Euffigneix. En tout, 127 écoliers de ces communes

sont concernés par cette rentrée scolaire. Ils seront une vingtaine par classe.

L'école élémentaire de Villiers a été agrandie. Deux ans après sa réhabilitation, une extension a été construite afin d'ajouter deux salles de classe ainsi que des toilettes. «Il y a deux ans nous avons ouvert une sixième classe», rappelle Laurence Meunier, le maire. «Puis la classe de Buxières-les-Villiers est venue ici.» Les travaux ont commencé en novembre et se sont achevés en juillet. Le financement communal s'élève à 400 000 € TTC. Cette école sera fréquentée par 83 enfants dès aujourd'hui. «C'était important que les parents puissent venir voir avant», souligne le maire. À Euffigneix, ils étaient invités à voir la nouvelle cantine en

fonction dès aujourd'hui. Ou plutôt la salle multi-activité rafraîchie. Les associations pourraient continuer à venir entre ces murs.

Dans ce bâtiment perpendiculaire à la mairie école, les peintures ont été refaites ainsi que les portes. Une pièce a été aménagée pour la préparation et la distribution des repas. Le coût des travaux, en comptant la mise en accessibilité d'un WC dans l'école, s'élève à 36 000 € TTC à la charge de la commune. Cette cantine a une capacité d'accueil de 32 enfants. Avec 44 écoliers à Euffigneix, les trois personnes mobilisées sur la cantine s'attendent à servir une moyenne de 25 à 30 repas lors de la pause méridienne d'une 1h30. Commencés en juillet, les travaux ont duré

six semaines. S'ils ont débuté aussi tard, c'est parce qu'au printemps, cette nouvelle cantine ne faisait pas l'unanimité. Sa mise en fonctionnement a entraîné la suppression des transports lors de la pause méridienne.

La majorité des parents d'élèves (près de 70 % d'après une enquête) n'appréciaient pas ce nouveau système. Ils préféraient conserver les transports le temps de midi et ne pas voir la cantine ouvrir. Mais, les vacances passant, il semblerait que la grogne soit retombée. «Nous n'avons pas eu de plaintes ce soir», affirme Laurence Meunier. «Il y a même des parents qui ça arrange.» «Il n'y a plus de réclamations», ajoute pour sa part Frédéric Mutz, maire d'Euffigneix.

L. M.



3 septembre 2018

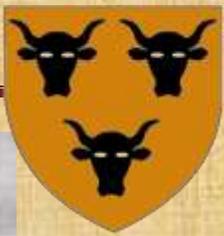


La rentrée
des classes

EUFFIGNEIX - VILLIERS-LE-SEC - BUXIÈRES. Lundi, 44 enfants ont pris le chemin de l'école à Euffigneix. Mme Chrétiennot a en charge 18 élèves de CE2 et Mme Roux 26 élèves de CMI-CM2. La semaine des quatre jours est bien acceptée. Les cours ont lieu de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.



VILLIERS-LE-SEC. C'est dans des locaux neufs que la rentrée scolaire de la maternelle s'est effectuée. Elle compte 63 élèves répartis de la façon suivante : sept en toute petite section et onze en petite section avec Karine Colombo, remplacée par Lucie Fremont le mardi pour décharge de direction ; 18 en moyenne section, et cinq en grande section avec Laurence Bongiorno ; onze en grande section et onze également en CP avec Corinne Vauthier-Lucchi ; 20 en CE1 avec Manuella Massenet. Le RPI (Régroupement pédagogique intercommunal) Villiers-Euffigneix-Buxières totalise un effectif de 127 élèves. Karine Colombo en assure la direction. La commune a opté pour la semaine à quatre jours.



*La rentrée
des classes*



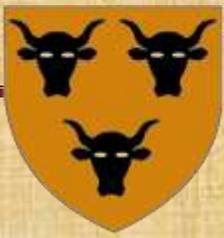
Corinne Vauthier-Lucchi a en charge onze moyens et onze CP.



*La rentrée
des classes*



Laurence Bongiorno a 18 moyens et cinq grands.



*La rentrée
des classes*



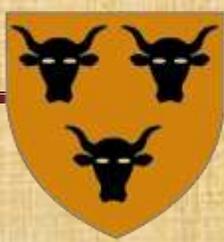
Manuella Massenet et ses CE1.



La rentrée
des classes



Karine Colombo, chargée de la direction du RPI, a sept tout-petits et onze petits.



Texas Dancers : une nouvelle saison

Mardi 4 septembre 2018

L'association Les Texas Dancers organise des cours de danse country et diverses animations depuis 2009. Pour la nouvelle saison 2018-2019, l'association, qui se restructure dans un secteur géographique différent, reprendra ses cours à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, mercredi 12 septembre, de 19 h 30 à 21 h 30, pour une nouvelle saison de danse country. Débutants, intermédiaires ou confirmés seront les bienvenus et bénéficieront des deux premiers cours gratuits pour s'essayer. Pour toutes inscriptions ou renseignements, contacter Pascal, au 06.99.68.90.50 ou par mail (lestexasdancers@orange.fr).





Des menus qui ont du succès

La nouvelle salle de restauration d'Euffigneix fonctionne au-delà des attentes pour cette première semaine de rentrée. Tous les midis, ce sont entre 27 et 29 enfants, scolarisés du CE2 au CM2, qui y mangent. De quoi remplir la salle.

«Je veux bien des spaghettis mais seulement un demi-morceau de poisson», explique Tracy, 9 ans. En classe de CM1, elle mange aussi à la cantine d'Euffigneix. En fait, il s'agit de la nouvelle salle de restauration qui est utilisée depuis la rentrée de lundi. «On a fait de la peinture et on a surtout créé une nouvelle ouverture qui donne sur la cour d'école. On a surtout voulu que ce ne soit pas une cantine mais une salle multi-activités», explique Frédéric Mutz, maire de la commune.

En effet, la salle est régulièrement utilisée par les associations du village, notamment pour leur assemblée générale, mais également par la bibliothèque mobile qui prend possession des lieux les lundis après-midi. En tout, la commune a investi 37 000 euros. La salle a aussi été mise aux normes d'accessibilité. L'Agglo, pour sa part, a investi 15 000 euros dans l'achat de mobilier et d'équipement. Elle a aussi formé son personnel aux nouvelles normes.

Pour cette première semaine de fonctionnement, la restauration est un grand succès. «On avait tablé entre 20 et 24 enfants par jour mais ils sont plutôt entre 27 et 29, surtout de Villiers-le-Sec. C'est au-delà de nos prévisions!», explique le maire, ravi. Sachant qu'il y a 45 enfants scolarisés à Euffigneix, cela fait un mini-



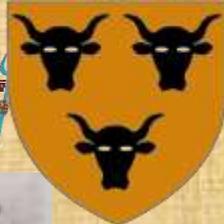
Une seule règle pendant la cantine : on goûte de tout!

mum de 60 % d'élèves qui mangent à la cantine. Si jamais il y avait plus de 30 enfants, Geraldine, la responsable, et Anna et Marie-Joe, au service, pourraient même faire deux services.

En plus, les enfants sont contents des menus. Hier c'était melon, cabillaud, spaghettis, yaourt de la fromagerie Laistelle (basé à Grafigny Chemin) et pomme. Certains font parfois la fine bouche mais ils doivent au moins goûter. Résultat : Tracy a voulu un autre bout de poisson alors qu'elle n'en voulait qu'un demi au départ. «C'était meilleur que ce que je pensais», avoue-t-elle. Les enfants ont même eu droit à du rab de spaghettis mais chut, c'est un secret!

Laura Spaeter





Les Petits Diablotins sont de retour

10 septembre 2018



Un programme riche et varié attend Les Diablotins.

Après trois semaines de vacances, c'est la rentrée pour Les Petits Diablotins de la micro-crèche de Villiers-le-Sec. Laëtitia, Sophie, Noémie, Virginie et Carine sont revenues en pleine forme de leurs vacances et ont déjà peaufiné un programme riche et varié pour l'année à venir avec comme fil conducteur, "Le cirque". Une multitude de beaux projets avec notamment l'apprentissage des baby-signes afin de communiquer avec les enfants avant qu'ils ne sachent parler, un spectacle pour Noël, la Grande semaine de la petite enfance qui fait participer les parents avec

leurs enfants à des ateliers-jeux d'éveil et encore plein d'autres sorties et activités pour stimuler leurs capacités motrices et intellectuelles dans le but de développer leur confiance, leur estime de soi et leur sociabilité. Elles ont toujours à cœur de contribuer à la protection de l'environnement et continuent à utiliser les couches lavables pour changer les bambins n'ayant pas encore acquis la propreté. Pour plus de renseignements, contacter la directrice de la Micro-crèche Les Petits Diablotins, Laëtitia Voillemier, au 03.25.02.24.04.



La gym volontaire a repris



Depuis début septembre, les cours de gymnastique, organisés par les Familles rurales de Villiers-le-Sec et ses environs, ont lieu tous les lundis, de 20 h à 21 h, à la salle des fêtes. **Lundi 10 septembre**, sous la conduite de Jean-François Beaugrand, moniteur diplômé, une quinzaine de personnes ont repris les cours avec une bonne participation d'Euffigneix, Buxières et Villiers. Les participants exécutent des mouvements d'assouplissement et de danses. Jean-François assure rythmes et enchaînements dans la bonne humeur. Le groupe est toujours ravi d'accueillir des nouvelles venues. Pour tous renseignements ou inscriptions, rendez-vous le lundi, à la salle des fêtes au 06.83.71.09.46 ou au 06.40.34.57.36.



VILLIERS-LE-SEC

Madame Ghislaine JEANNELLE,
Ses enfants et ses petits-enfants
vous font part du décès de

**Monsieur
Emile JEANNELLE**

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

*Sincères
condoléances*





Les Texas Dancers ont repris



Les cours ont repris sous la houlette d'Eric, coach emblématique.

Après des vacances ensoleillées, quelques démonstrations et soirées détente, l'association Les Texas Dancers a repris ses cours mercredi 12 septembre, à 19 h 30, à la salle des fêtes, sous la houlette d'Eric, coach emblématique.

Cette association, qui est restée, depuis sa création, fidèle à la danse 100 % country, vient d'intégrer une dizaine de nouveaux adhérents enchantés de s'initier à cette danse. Les cours, qui sont dispensés de 19 h 30 à 20 h 30 pour les débutants, et de 20 h 30 à 21 h 30 pour les intermédiaires et confirmés, sont ouverts à toutes les personnes intéressées par l'apprentissage ou le perfectionnement de cet art. Cours qui se déroulent toujours dans une ambiance des plus conviviales pour le plus grand bonheur de chacun (les

deux premières séances sont gratuites pour découvrir cet univers). Cette dynamique association a également programmé deux soirées détente, un bal et une journée pique-nique pour la saison 2018-2019. Leur groupe de démonstrations se produit régulièrement pour animer diverses soirées sous la forme de quatre modules d'une demi-heure chacune comprenant des danses en ligne, des danses en couple, un show et quelques surprises. Une place est laissée entre chaque module à une ou plusieurs initiations où chaque spectateur est invité à participer.

Renseignements par courriel : lestexasdancers@orange.fr ou par téléphone au 06.99.68.90.50. A noter que le prochain bal des Texas Dancers aura lieu samedi 27 octobre.





VILLIERS-LE-SEC

Madame Simone IDDIR, née VOURIOT, son épouse ;
 Djackmel et Marie-Pierre,
 Djilsonn et Claudine,
 Djannina et la famille CHANUT,
 Nathalie et la famille DEJARDIN,
 Flavien et Géraldine,
 ses enfants ;
 Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
 Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs ;
 Ses neveux et nièces ;
 Ainsi que toute la famille,
 ont la tristesse de vous faire part du décès de

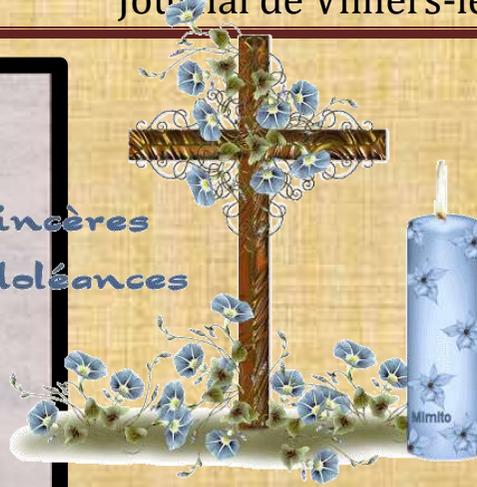
Monsieur



Mohammed IDDIR
 dit «Doudou»

survenu le 30 septembre 2018, dans sa 86^e année.
 Mohammed repose en la Résidence funéraire des
 Etablissements Guérin, rue de la Marne à Chaumont,
 où des visites peuvent lui être rendues.
 Un hommage lui sera rendu vendredi 5 octobre, à 10 h 20,
 aux Etablissements Guérin, suivi de la crémation, dans la
 plus stricte intimité.
 Ni fleurs, ni plaques.
 Les condoléances seront reçues sur registre.
 Nous rappelons à votre souvenir, sa fille
 Nina
 Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Sincères
 condoléances



Mohammed Iddir

Nous avons appris le décès, sur-
 venu dimanche 30 septembre
 à son domicile, de Mohammed
 Iddir, à l'âge de 85 ans, d'une
 maladie incurable. Né en Kabylie,
 le 30 décembre 1932, d'une
 fratrie de dix enfants, Mohammed
 Iddir est arrivé en France
 à l'âge de 13 ans. Il a travaillé
 dans la mécanique dès son plus
 jeune âge à Paris où, deux ans
 plus tard, il a fait la connais-
 sance d'une jeune fille, Simone
 Vouriot, avec laquelle il a uni
 sa destinée, le 19 août 1958. Ils
 se sont domiciliés à Villiers-le-
 Sec. De leur union sont nés six
 enfants : Nina, Djackmel, Djil-
 sonn, Djannina, Nathalie et Fla-
 vien. La famille s'est agrandie
 de quatorze petits-enfants et dix
 arrière-petits-enfants.

Après 38 années à Villiers-le-
 Sec, ils ont décidé d'acquérir
 une maison à Gévelard, petit vil-
 lage de Saône-et-Loire où ils ont
 profité pendant douze années
 de leur "petit coin de paradis".
 Puis, Simone Iddir a été vic-
 time d'un AVC. Ils ont fait leur
 retour aux sources et ont été
 entourés de la famille à Villiers-
 le-Sec et Jonchery. Ils avaient

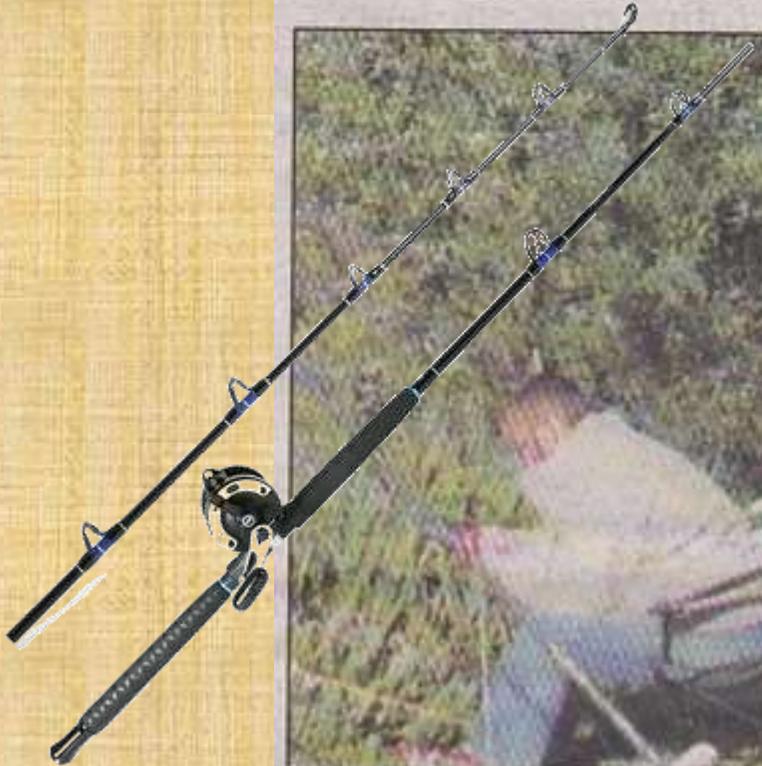


célébré leurs noces de diamant,
 le 18 août. Embauché comme
 mécanicien à la Sadac autobus
 chaumontais, Mohammed Iddir
 y a fait toute sa carrière jusqu'à
 la retraite en 1992. Mécanicien
 dans l'âme, il avait des mains en
 or, inventeur, adroit, bon brico-
 leur, il aimait rendre service aux
 copains. Il aimait la nature, le
 bois, le jardinage et les fleurs. Il
 laissera le souvenir d'un homme
 calme, observateur, discret et
 d'une gentillesse inégalable.
 A sa famille, nous présentons
 nos condoléances.

Rappelons-nous les Noces de Diamant avec son épouse Simone le 19 Août 2018



Un lâcher de truites à oublier



Il faudra vite oublier le dernier lâcher de truites organisé dimanche 30 septembre par l'association Détente loisir. Si la participation était plus que satisfaisante puisque 57 pêcheurs ont répondu présent, les prises n'étaient pas au rendez-vous. Seule une dizaine de truites ont été prélevées sur les 120 kg mises à l'eau, un phénomène inexplicable. La météo était du bon côté pour les organisateurs ; buvette et restauration ont bien fonctionné. L'ambiance a été bonne toute la journée et Céline n'a pas été découragée pour faire son commerce et la pesée du sac. Le rendez-vous est donné pour l'an prochain.





VILLIERS-LE-SEC

Madame Edith PICARD,
Monsieur Gilbert PICARD,
Madame Yvette Mc GEE- PICARD,
ses frères et sœurs ;
Ses neveux et nièces ;
Ainsi que toute la parenté,
vous font part du décès de

**Monsieur
Joël PICARD**

survenu à l'âge de 64 ans.
Ses obsèques religieuses seront célébrées jeudi 11 octobre
2018, à 15 h, en l'église de Villiers-le-Sec, suivies de l'inhu-
mation dans le caveau de famille.
Condoléances sur registres.
La famille rappelle à votre souvenir,
Emmanuel et Raymonde
ses parents ;
Gilles
son frère.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*Sincères
condoléances*





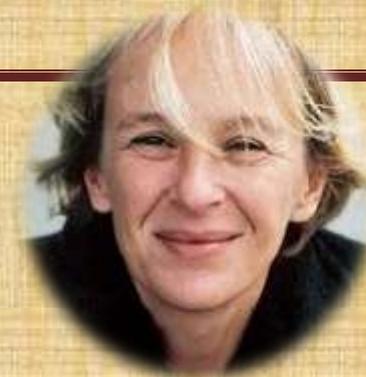
La micro-crèche a déjà 1 an



Pour fêter le premier anniversaire de la micro-crèche, les familles des enfants étaient invitées.

Lundi 8 octobre, la micro-crèche ADMR, de Villiers-le-Sec, a fêté son premier anniversaire. L'équipe de la micro-crèche avait invité les enfants et leur famille à participer à la soirée. Ce fut l'occasion de parler des projets à venir. Cette année, l'équipe proposera des décorations, des activités et des sorties sur le thème du cirque. Une mascotte, un éléphant, accompagnera les enfants durant toutes ces animations et servira de support pour l'éveil des petits. Une formation baby-signes de l'association Langres signes, a été proposée à l'équipe afin de communiquer par des gestes avec les enfants qui n'ont pas

encore la parole et leur donner envie d'exprimer leurs besoins. La micro-crèche est inscrite à la Semaine nationale de la petite enfance qui aura lieu du 18 au 22 mars et qui a pour objectif de réunir parents et professionnels autour de l'enfant, de son développement et de son épanouissement. En plus des traditionnelles fêtes, les professionnelles préparent également un spectacle et un goûter de Noël. Durant cette soirée, qui fut un très bon moment d'échanges et de convivialité, les parents ont pu découvrir une animation vidéo des diverses photos de leurs enfants prises au cours de l'année.



Des apprentis philosophes



Mardi 9 octobre, les 26 élèves de CM1 - CM2 ont fait leurs premiers pas en philosophie.

Dans le cadre des rencontres philosophiques de Langres, en

partenariat avec la Ligue de l'enseignement et l'association Pourquoi pas !, la philosophe et auteure de jeunesse Brigitte Labbé est venue à la rencontre des enfants. Durant une heure

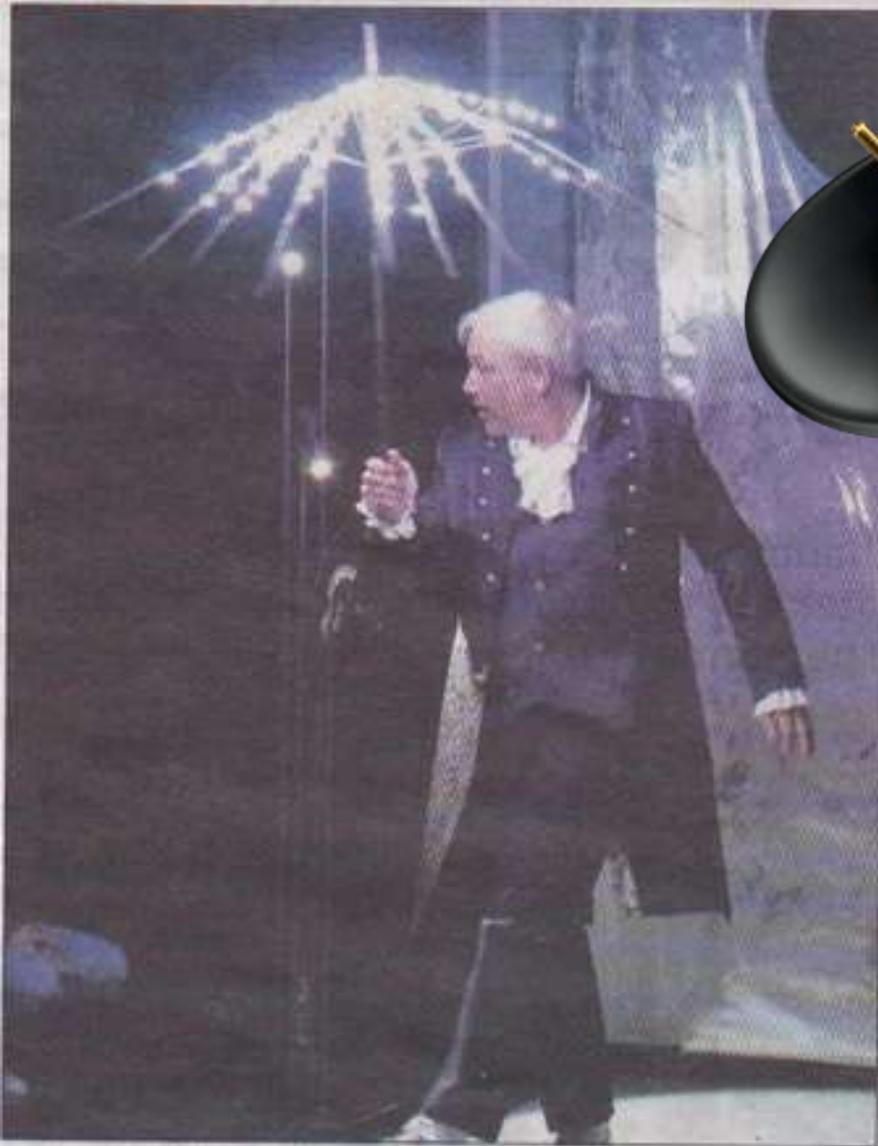
et demie, l'interrogation était la bienvenue : "Comment sait-on que le temps passe ?", "Que peut-on faire de sa colère ?", "A quoi ça sert l'art ?", "Est-ce qu'un artiste ment ?" ... Et bien d'autres

questions qui ont permis aux enfants de s'exprimer librement sur des thèmes riches et variés.

Une rencontre inoubliable sans aucun doute !



Ils en ont vu de toutes les couleurs
10 octobre



Le magicien en a fait voir de toutes les couleurs.



Début octobre, les élèves de primaire des écoles Jean-Moulin, Villiers-le-Sec et Chamarandes-Choignes, se sont retrouvés pour un spectacle tout en couleur au Nouveau Relax.

Issus de la compagnie Melimélo Fabrique, deux artistes ont littéralement embarqué le jeune public dans un univers coloré, aboutissement d'un chemin chaotique.

Il fallait remonter avant l'an 632 où tout un monde imaginaire était gris, la nature, les animaux, les hommes,...

Une monotonie que le magicien des couleurs a cherché à colorer en inventant un gris bleu pour remplacer le gris. Mais très vite tout le monde

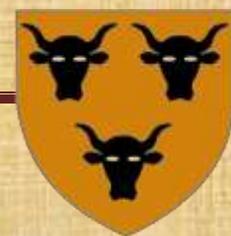
s'en est lassé. Il en sera de même pour le rouge, le jaune et le bleu. À chaque fois, l'unique couleur apportera déprime et tristesse. Jusqu'au jour où le magicien fort d'alchimies osées imposera les différentes couleurs aux choses, le bleu pour le ciel et la mer, le vert pour la nature, etc.

Cette trouvaille a mis tout le monde d'accord sur la mixité des couleurs qu'il est bon vivre à travers notre vie quotidienne. Les différences dans une société multiraciale font toute la richesse de sa culture. Un message habilement passé chez les jeunes à travers une interprétation désopilante.

De notre correspondant
Norbert Monzein



Le jeune public sous le charme.



12 octobre

«Faire de ce territoire un territoire innovant»

Le conseil d'Agglo de Chaumont s'est réuni hier soir à Froncles. Il a surtout été question de développement économique et d'environnement. L'ordre du jour a été approuvé avec très peu de discussions de la part des élus. A part deux abstentions sur un point, tout a été voté à l'unanimité.

Le moins que l'on puisse dire, est que les débats et remarques n'ont pas fusé pendant le conseil d'Agglo d'hier à Froncles. Les élus ont pratiquement tout voté à l'unanimité. À part les explications des élus en charge des dossiers, peu de voix se sont fait entendre. Les points à l'ordre du jour, au nombre de 23, n'ont pas dû susciter tellement d'intérêt. Pourtant, il y a tout de même quelques points qu'il est important de noter.

Nouvel arrivant

Le Cnam (centre national des arts et métiers) de Troyes cherchait à se centraliser à Chaumont. Christine Guillemey, la présidente, a annoncé qu'ils avaient trouvé une solution. Ils s'implanteront dans l'ancien lycée Bouchardon «peut-être en attendant de trouver autre chose.»

Subventions accordées

Trois subventions ont été attribuées hier: 160 euros pour l'association du personnel de l'Agglo pour leur participation au Marathon du Der. 8000 euros ont été attribués à Nogentech. Il s'agit d'une subvention transférée des villes de Chaumont et de Nogent dans le cadre de la compétence développement économique. Les Silos bénéficient aussi d'une subvention de 2500 euros pour l'accueil de classes au Salon du livre.



Les élus sont attachés au développement économique du territoire (Photo F.T.).

Haute-Marne expansion

Les élus ont validé le principe d'une nouvelle convention avec Haute-Marne expansion pour les années 2018-2019. Dans ce cadre, l'Agglo s'est associée à d'autres communautés d'agglo et de communes du territoire situées au sud mais également au nord du département. Le but est de mener conjointement des opérations de promotion territoriale et de prospection d'entreprises françaises à fort potentiel de développement. En 2017, sur 41 offres commerciales formalisées et transmises aux prospects industriels, 4 ont abouti à une implantation et 12 restent actifs.

Assistance pour la Gemapi

L'Agglo va solliciter l'assis-

tance du Sater pour accompagner les élus dans l'engagement d'une étude de diagnostic et de définition d'un programme d'actions Gema (gestion des milieux aquatiques) sur les rivières des zones blanches et d'un programme PI (prévention des inondations) sur l'ensemble des rivières de l'Agglo. Le Sater est sollicité pour 2019 pour 2168,74 euros.

Études surveillées

Désormais, les écoliers de Chaumont pourront aller en études surveillées quatre fois par semaine, soit après chaque journée d'école. En avril, les élus s'étaient contentés de deux jours. Par contre, ces études restent à deux jours pour l'école de Villiers-le-Sec, seule commune qui a demandé

désormais plus qu'une car ils avaient des rapports étroits. Une recette purement interne pour laquelle deux élus se sont pourtant abstenus.

Avis sur la charte

Les élus ont dû émettre un avis sur la charte du futur parc national. Il est favorable mais l'Agglo attire l'attention sur l'agriculture et la forêt. Elle demande la poursuite du dialogue, notamment avec les agriculteurs «pour qu'ils aient une lecture claire des opportunités économiques (...) au regard des contraintes environnementales.»

Croissance emploi

Les élus ont signé un pacte offensif croissance emploi avec la Région Grand Est. Pour cela, ils sont regroupés avec la communauté de communes Meuse Rognon. «Le but est de faire de ce territoire un territoire innovant», explique Christine Guillemey. Suivant leur plan d'action valable pour cinq ans, les élus se sont fixé six objectifs: renforcer l'attractivité et l'animation économique du territoire, soutenir les grandes filières et leurs mutations, conforter et renforcer l'offre en enseignement supérieur, favoriser la création d'entreprises, anticiper les besoins d'aménagement et de renouvellement des grands espaces d'activités et développer l'économie de proximité.

Laura Spaeter



PARTICIPATION CITOYENNE



en liaison immédiate avec la Gendarmerie



SÉCURITÉ

PREFECTURE
DE HAUTE-MARNE

Les habitants s'engagent contre la délinquance

La commune de Villiers-le-Sec se dote du protocole "Participation citoyenne", un dispositif où des habitants volontaires communiquent avec la gendarmerie pour lutter contre la délinquance. La signature du protocole a eu lieu hier après-midi, dans les locaux de la mairie.
Une première pour l'arrondissement de Chaumont.

Une première pour l'arrondissement de Chaumont. Hier après-midi, à la mairie de Villiers-le-Sec, a été signé le protocole "Participation citoyenne" par François Rosa, secrétaire général de la préfecture, Laurence Meunier, maire de la commune, et le colonel Patrick Perrot, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Marne. L'objectif de ce dispositif est d'encourager la population à adopter une attitude solidaire et vigilante.

Pour ce faire, des référents volontaires - trois en l'occurrence à Villiers-le-Sec - s'engagent à informer les agents de la gendarmerie de tout fait particulier, comme la présence ou l'attitude atypique d'une personne suspecte. Cette mise en place devrait établir un lien social régulier entre les habitants de la commune, les élus et les forces de l'ordre pour contrer la délinquance. «C'est un moyen d'assurer la protection de l'environnement des habitants», précise le maire du village. «Cela permet de renforcer le sentiment de sécurité dans la population tout en augmentant la présence et la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation. C'est aussi une façon de générer des solidarités entre voisins.» Elle ajoute : «La règle n°1 pour les référents est d'observer». Le colonel Perrot



Cette démarche, instaurée pour la première fois en France en 2006, «a des résultats positifs dans d'autres départements où le dispositif est en place».

rétorque : «Le mot observer est peut-être un peu fort. La participation citoyenne est une action de prévention, de veille. Et non de surveillance.»

Maillage du territoire

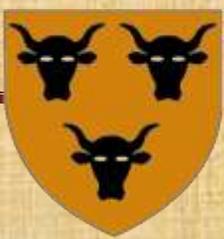
«Ce dispositif est très important pour nous, déclare le colonel, car il permet d'accroître notre présence sur le territoire de manière plus pertinente. Sachant que la population est assez clairsemée en Haute-Marne et que les déplacements sur une intervention peuvent prendre du temps.» Pour lui, les "yeux" des référents au sein d'une commune sont un véritable avantage. Certains faits atypiques ou inhabituels

devraient être mieux pressentis. Les référents communiqueront, en priorité par SMS, ou par contacts physiques, avec les forces de l'ordre. Le colonel s'adresse aux trois volontaires présents à la signature : «Votre engagement comporte un certain nombre de devoirs qu'il faut respecter. Il ne faut pas être trop intrusif. Vous pourriez casser ce dispositif». D'ailleurs, ces référents ont été formés et continueront d'être suivis et accompagnés. Des bilans auront lieu pour pérenniser la confiance. La délation est évidemment à éviter.

Pour François Rosa, le protocole et sa signature ont «du

sens» quant à l'emplacement géographique de Villiers-le-Sec. «La commune est un carrefour de proximité entre la population, la gendarmerie, mais aussi la police.» Il poursuit : «Ainsi, cela permet de replacer la sécurité comme l'affaire de tous. C'est une co-production, une co-construction. Les uns étant solidaires des autres.» Cette démarche, instaurée pour la première fois en France en 2006, «a des résultats positifs dans d'autres départements où le dispositif est en place.» L'objectif est désormais d'étendre le dispositif sur le territoire haut-marnais.

Joffrey Tridon



Les papilles des tout-petits en éveil

Du 8 au 12 octobre, c'était la Semaine du goût. Un événement national qui a animé la micro-crèche autour d'une mission : éveiller les papilles des tout-petits !

La semaine a été ponctuée de découverte des senteurs de diverses épices, de collage de fruits et légumes, de lectures. Elle s'est terminée par une sortie dans un magasin bio. Elodie Pelletier a chaleureusement accueilli les bambins et a organisé un atelier culinaire pour le bonheur de ces petits diabolins : l'animation a démarré par la lecture de "Pop mange de toutes

les couleurs" puis la dégustation de fruits et légumes qu'ils ont eux-mêmes été chercher en rayon avec leur panier.

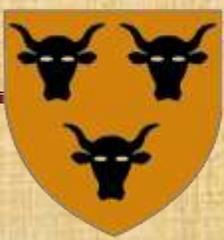
Ce moment convivial s'est terminé par la confection d'un délicieux jus de carotte-pomme-poire et la fabrication de bouteilles aromatisées aux fruits frais que chacun a pu rapporter à la maison.

L'intérêt de cette semaine est de faire découvrir aux enfants la diversité des goûts, les familiariser avec le cycle de vie végétal et les sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée.



Les enfants ont participé à un atelier culinaire.





Les enfants ramènent leurs fraises du musée

Tous les élèves d'Eufigeux se sont rendus au musée d'art et d'histoire de Chaumont, mardi 16 octobre (classe de CM1-CM2) et jeudi 18 octobre (classe de CE2). Après une analyse commentée de quelques tableaux de

"Nature morte", les élèves ont participé à un atelier de réalisation de fruits et légumes en volume. Ils sont tous repartis avec leur petite barquette remplie de leur production : fraises, radis, carottes, panais, pommes...

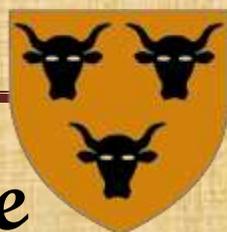


Les écoliers ont participé à un atelier de réalisation de fruits et légumes en volume.



Les élèves ont apprécié cette sortie au musée d'art et d'histoire de Chaumont.





Cérémonie du 11 Novembre

Émotion et costumes d'époque à Villiers-le-Sec

Une cérémonie digne, belle, émouvante et originale s'est déroulée hier en fin de matinée à Villiers-le-Sec. Tout a commencé pour Laurence Meunier, maire, par un défilé depuis la mairie jusqu'au monument aux morts. Accompagnaient alors les élus des membres et figurants de l'association US Memory qui a son siège dans la commune. Ils avaient revêtu les uniformes d'époque (une infirmière, des soldats français et américains, un pompier, etc.). Ils portaient des drapeaux français et américains.

La traditionnelle cérémonie débutait ensuite au monument aux morts devant une centaine d'habitants. Laurence Meunier a pris l'initiative de faire nommer un par un les noms gravés dans le marbre du monument. Mais surtout, elle a brièvement évoqué la vie de chacun de ces enfants de Villiers-le-Sec, rendant à ces noms leur part d'humanité. Les membres costumés d'US Memory ont aussi lu de courts textes qui évoquaient la condition des poilus durant la Grande Guerre.



Retrouvez toutes les photos sur Jmm.fr





BEAUJOLAIS NOUVEAU

**Chaumont Auto Sport fait un carton
à la soirée beaujolais**



Vendredi 16 novembre, la soirée beaujolais organisée par l'association Chaumont Auto Sport, avec la collaboration de la commune de Villiers-le-Sec, a connu un beau succès populaire. Quelque 140 personnes ont pu déguster le beaujolais nouveau, avec modération bien sûr, accompagné d'une assiette garnie de charcuterie cornichon et fromage pour terminer avec une gourmandise au chocolat accompagnée de crème anglaise. Cette petite soirée conviviale s'est déroulée dans une bonne ambiance. Rendez-vous est pris pour 2019.



23 novembre

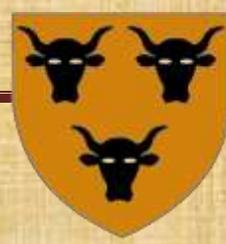
CHEVEUX EN QUATRE

Trop de radars meurent chaque année

Du fait de la baisse de la limitation de vitesse à 80 km/h et le mouvement des gilets jaunes, les actes de violences à l'encontre des radars aux bords des routes se sont multipliés. Celui de Villiers-le-Sec a tenu à s'exprimer au travers d'une lettre ouverte. *« Difficile d'imaginer ce que les radars peuvent endurer. Je suis en place depuis plusieurs années maintenant. Ça a commencé par des injures à mon encontre. Il y a eu des coups, puis des tags, des bombes aérosols dans le flash. J'ai même été lapidé... Si j'ai toujours réussi à m'en remettre, beaucoup de mes collègues ont décidé d'en finir. Au fond, on ne demandait rien à personne. On travaille sans faire de bruit, on obéit aux ordres. Notre but premier, c'est sauver la vie des conducteurs mais allez leur faire comprendre ça! »* Dimanche matin, le radar de Villiers-le-Sec a été retrouvé mort, incendié. Assassinat ou suicide? Hier, en tout cas, il renaissait de ses cendres.

Apparemment le radar devait être ok dès jeudi 22 novembre (Article du journal JHM du vendredi 23 novembre ci-dessus), mais photos prises le même jour (23/11)





Réponse du Journal de la Haute-Marne suite à l'article ci-avant

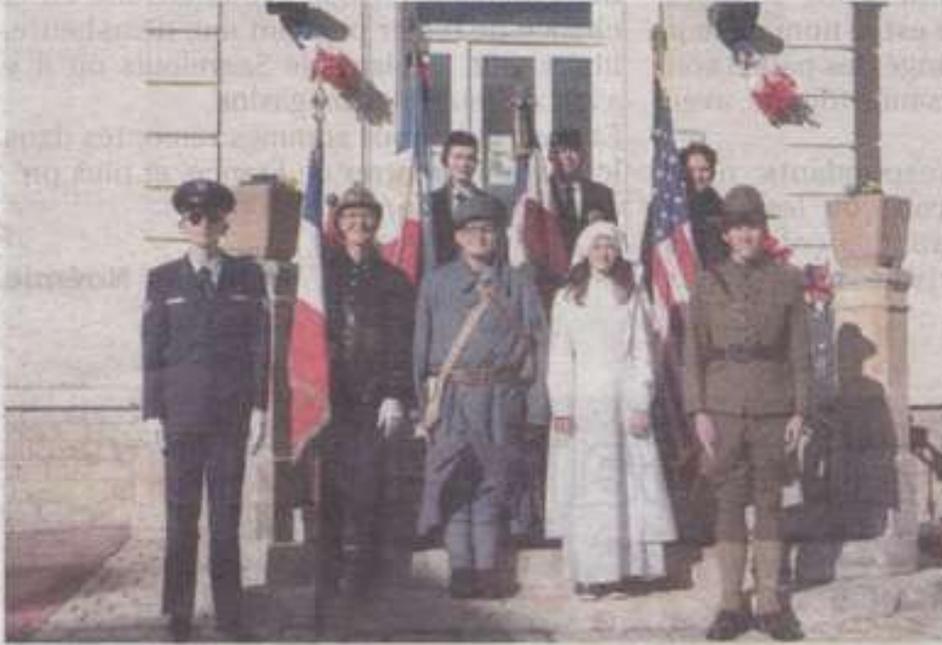
Plus de 130 radars détruits en France



Selon un recensement effectué par le site Radars-auto.com, au moins 130 radars ont été détruits en France depuis le début du mouvement des Gilets jaunes. Il s'agit là de ceux qui ont été incendiés, découpés ou arrachés (et non de ceux, plus nombreux, qui ont été "enrubanés" ou repeints). Dans le département, cela concerne la "cabine de contrôle automatique" de Villiers-le-Sec, entre Chaumont et Châteauvillain (notre photo). Dans les territoires voisins, les radars détruits recensés se situent dans les Vosges (quatre), en Haute-Saône (trois), dans la Marne (deux) et la Côte-d'Or (un).



100 ans : La paix et la liberté



Cela fait 100 ans que l'Armistice a été signé à Retondes dans un wagon. 100 ans que la liberté des Français a été obtenue. Cette guerre de 14-18 a occasionné la plus grande perte d'hommes. Le conflit s'est traduit par de nombreuses batailles en Champagne-Ardenne comme la bataille du Mont Moret dès 1914. Chaque année, dans les villes et vil-

lages, des commémorations ont lieu le 11 novembre. En ce jour, il existe différentes associations comme le Souvenir français ou l'Association des anciens combattants. Cette association vend des bleuets dans le but de faire un don pour comprendre l'horreur vécue par les soldats.

Noam Hanot



Photo de Villiers le Sec



Odile Frossard a pris sa retraite

Une nouvelle page se tourne pour Odile Frossard qui arrête son salon de coiffure après 28 années d'exercice à Villiers-le-Sec.

Après quinze années à Chaumont dans un salon de coiffure comme salariée, Odile Frossard a décidé de s'installer à Villiers-le-Sec.

Elle louait un local au village pour y créer son propre salon de coiffure, en février 1990. Ensuite, elle a fait l'acquisition

d'une ancienne ferme qu'elle a rénové entièrement pour y faire son habitation et son nouveau salon et en a pris possession le 6 août 2001 jusqu'à ce jour.

Elle a su se forger une clientèle fidèle et assidue au village et aux alentours, très pratique en milieu rural.

Villiers perd son salon de coiffure, Odile a fermé ses portes le 30 novembre et va pouvoir profiter d'une retraite bien méritée.



Odile va pouvoir profiter d'une retraite bien méritée.



Week-End du 8 et 9 décembre

MARCHÉ

Les produits du terroir ont toujours la cote

La 32^e édition du festival gastronomique de Villiers-le-Sec se tient ce week-end à la salle des fêtes. Comme à chaque fois, le public est au rendez-vous et suit ses producteurs locaux, d'autant que les lieux se sont agrandis.

Ce deuxième week-end de décembre est traditionnellement synonyme de gourmandise pour les habitants du Pays de Chaumont. Depuis 1987, le groupement d'intérêt économique (GIE) "Les Richesses du terroir" choisit ce moment pour organiser son festival gastronomique à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec.

Le succès est si important que pour cette édition, Pierre Cuvier, le président de la structure, a décidé de voir plus grand. Ainsi, en plus de la surface de la salle, un chapiteau de 100 m² a été installé. Il est attenant à la salle principale et, ensemble, ils n'en forment plus qu'une. Résultat : Pierre Cuvier a pu accueillir plus d'exposants mais surtout proposer aux visiteurs un coin détente, c'est-à-dire de quoi s'asseoir et se restaurer. Les allées sont plus fluides ainsi. « Si ça fonctionne, on ne s'interdit pas d'augmenter encore la surface de vente l'année prochaine », affirme-t-il.

Hier, les clients se pressaient à ce festival gastronomique à la recherche des producteurs. Ils connaissent déjà la plupart qui viennent tous les ans mais, il y a toujours des petits nouveaux. Ainsi, Stéphanie Briet tient un stand avec sa spiruline, une algue avec une forte concentration en fer et en vitamines. Elle la fabrique à Hâcourt et la conditionne en poudre, en brindilles ou en comprimés. Comme elle, tous les producteurs présents au festival sont des locaux. « On n'a pas besoin de les chercher très loin. On a tout ce qu'il faut à 30 ou 40 km aux alentours », explique Pierre Cuvier.



Bijoux, livres, poterie, vannerie... Au festival gastronomique, on ne trouve pas que de la nourriture.

Pour lui, c'est le secret de la réussite. Ça et la convivialité entre exposants. En plus, cette année, chacun a fait l'effort de travailler avec les autres producteurs. Ainsi, la Ferme des Rieux propose du fromage aux fleurs du Palais des fées, la boulangerie de Bar-sur-Aube fait du pain avec la farine de la Poule Meunière, la Choue a inclus du poivre, commercialisé à Arc-en-Barrois, dans sa bière blonde... Les exemples sont multiples et prouvent bien qu'il n'est pas nécessaire d'aller se fournir ailleurs pour cuisiner et bien se nourrir. D'ailleurs, le festival gastronomique en est une preuve en lui-même : les visiteurs achètent et repartent souvent avec un panier plein.

Laura Spaeter

Le festival continue aujourd'hui de 10 h à 18 h à la salle des fêtes.



Champagne, volailles, il est temps de réserver pour les fêtes de fin d'année, chez un producteur du coin, de préférence.



ENVIRONNEMENT

Accès en forêt : tout savoir sur la réglementation

Mercredi 5 décembre, plus de 30 élus étaient présents à Villiers-le-Sec pour la Journée de la forêt communale organisée par l'association des Communes forestières de la Haute-Marne en partenariat avec l'ONF.

Michel Berthelot, président délégué des Communes forestières, a d'abord présenté Pierre Delaitre, maire de Blaisy, qui est l'élu référent sur le secteur. Marjorie Cassagnaud, directrice des Communes forestières Champagne-Ardenne, a introduit le thème de cette journée d'information : l'accès en forêt. Il a été question des différents statuts des voies qui existent dans et hors des massifs forestiers, de la réglementation afférente ainsi que des droits et des devoirs des propriétaires et des utilisateurs. Des précisions ont été apportées sur la présomption ou non d'ouverture des voies à la circulation publique, sur l'accès des professionnels de la filière bois (exploitants, entrepreneurs de travaux) et la réalisation des états des lieux des voies. La responsabilité des élus en cas d'accident de particuliers en forêt (chute de branche par exemple) a également été abordée.

Thierry Chrétiennot, responsable de l'Unité territoriale Sulze-Blaise, et André Hopfner, directeur de l'agence ONF Haute-Marne, ont fait ensuite le point sur les activités de l'ONF en forêt communale : réalisation des documents d'aménagement forestier, vente de bois, programmation et mise en œuvre des travaux.



Une trentaine d'élus ont assisté à la journée de la forêt communale organisée par l'association des communes forestières.

Enfin, Michel Berthelot a évoqué la position de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) qui a voté contre le budget 2019 de l'ONF. En effet, la situation financière dégradée de l'ONF, le gel de 145 postes sur le terrain, de nombreux postes vacants entament la confiance établie lors de la signature du dernier contrat Etat-ONF-FNCOFOR 2016-2020 et le maintien d'un maillage territorial essentiel. La FNCOFOR considère que l'encaissement par l'ONF des recettes de bois des communes avant reversement à celles-ci ne résout en rien les problèmes de l'ONF. Des évolutions sont inévitables et même souhaitables mais les Communes forestières ne contribueront pas plus qu'elles ne le font déjà au financement de l'établissement. Les relations avec l'ONF sont réduites au strict minimum au niveau national mais maintenues au niveau local, comme en témoigne l'organisation de cette Journée de la forêt communale.

**De notre correspondant
André Flamérieron**



Le thème portait sur l'accès en forêt, les différents statuts de voies, etc.

Dans la forêt de Villiers-le-Sec et au Corgebin

Après un sympathique déjeuner pris en commun en présence de Mme Meunter, maire de Villiers-le-Sec, une tournée en forêt a été l'occasion de se rendre sur la route forestière récemment



réalisée par la commune et d'échanger sur les objectifs, le coût et les aides dont a bénéficié ce projet. Lors d'un autre arrêt en forêt domaniale du Corgebin, c'est la thématique du dérèglement climatique et de la santé des forêts qui a été illustrée avec les dégâts causés par le scolyte, un insecte, sur les épicéas. Les élus sont repartis ravis de cette journée, riches en informations et en échanges.

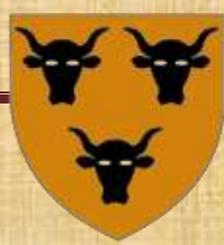


2018



VILLIERS-LE-SEC - Le temps de l'Avent est déjà bien commencé et ce sera bientôt l'heure de fêter Noël et la naissance de Jésus. La crèche a été installée cette année sous le porche de l'église à la vue de tous. Les personnages ont été réalisés par le Club de loisirs créatifs. Les années précédentes, c'est devant la boulangerie que l'on pouvait l'admirer. Cette crèche était alors réalisée par Emile qui nous a quittés dernièrement. Tous ont eu une pensée pour lui à l'approche de Noël.





La compétence scolaire fait grincer des dents

À quoi sert l'Agglo de Chaumont? De quoi s'occupe-t-elle? C'est précisément pour répondre à ces points que les élus de l'Agglo se sont réunis en conseil mardi à Brottes. Certaines décisions, notamment sur la compétence scolaire, sont loin d'avoir fait l'unanimité.

«**L**a loi nous demande de délibérer sur nos compétences », explique Christine Guillemy, présidente de l'Agglo de Chaumont. C'est précisément pour cela que les élus étaient réunis mardi à Brottes avec seulement cette problématique à l'ordre du jour. Pendant un an, les commissions concernées se sont réunies plusieurs fois. Il y a aussi eu quatre séminaires pendant lesquels tous les élus étaient invités. Le conseil d'Agglo de mardi n'était normalement qu'une formalité.

Les compétences obligatoires et les compétences optionnelles n'ont pas donné lieu à débat. Les 2/3 des suffrages exprimés, nécessaires pour valider le vote, ont largement été atteints.

Pour les compétences facultatives, tout n'a pas été aussi calme quand les élus ont abordé la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire. Anne-Marie Nédélec, élue de Nogent et Michel André, élu de Biesles, ont déposé un amendement pour demander que cette compétence soit attribuée aux communes, comme ils en avaient l'habitude avec l'ancienne communauté de communes du Bassin nogentais.

« Ce n'est pas un amendement révolutionnaire ni une remise



C'est l'aboutissement de plus d'un an de réflexion qui a été voté mardi.

missions. Dès qu'on formule un avis différent, ce n'est pas systématiquement un complot », a expliqué le maire de Nogent. Elle a affirmé qu'il y avait déjà des tensions avec les agents à ce sujet. « L'extrascolaire interpelle surtout. Je veux savoir comment ça va fonctionner, combien ça va coûter et qui ça va concerner. (NDLR : elle estime les données fournies lors des séminaires incomplètes). Je préférerais qu'on travaille cette question et qu'on prenne la décision ensuite, surtout que c'est une compétence facultative. »

Rôle important du maire

Dans l'amendement, elle explique aussi que l'élu local

intervient. « Sur ce point, Laurence Meunier, vice-présidente en charge des affaires scolaires, a été piquée au vif. « Le maire reste le supérieur hiérarchique du personnel.

Il est maître de l'emploi du temps des agents, est inclus aux décisions sur la carte scolaire, donne des dérogations. Il reste l'interlocuteur privilégié. » Pascal Babouot, maire

de Colombey-les-Deux-Églises, a également argumenté en ce sens. « Au départ, j'avais les mêmes inquiétudes. Mais, je gère les horaires des agents et j'interdis qu'on vienne dans mon école en mon absence. Je reste leur patron mais, en cas de gros pépin, je peux m'appuyer sur l'Agglo. À côté de ça, les agents ont connu des avancées sociales qu'ils n'avaient pas. Ils ne comprendraient pas le changement. » Sylvie Roux, maire de Jonchery, a mis en avant un autre avantage. « Quand j'ai une ATSEM malade, j'appelle l'Agglo et j'ai un remplaçant. Avant, il n'y avait personne. »

Les deux signataires de l'amendement ne sont pas du même avis. « Il faudra qu'on nous prouve que ça marche », a affirmé Michel André. Il proposait de créer un service commun, comme avec l'école de musique, « pour ne pas gêner le mode de fonctionnement des autres territoires. »

Pendant la suspension de séance, la commission scolaire s'est réunie en aparté afin de donner son avis. Ils n'ont pas accepté l'amendement (12 contres sur 14). Dans l'assemblée, ce dernier a également été rejeté avec 57 votes contre, 1 abstention et 35 pour. Michel André a dit accepter le vote mais a demandé « un cahier des charges dans les plus brefs délais pour bien travailler. »

Et la culture?

Stéphane Emeraux, vice-président chargé de la culture, des sports et des loisirs, a cependant estimé que l'Agglo « n'a pas été très ambitieuse au niveau culturel ». Christine Guillemy a indiqué que ces propositions pourraient être évolutives. C'est aussi pour cette raison que l'école intercommunale de musique et de théâtre, intervenant sur le territoire de l'ancienne communauté de communes Bologne, Vignory, Froncles, a fait exception. Pour qu'elle puisse être d'intérêt communautaire, les élus ont créé, à l'unanimité, un service commun « enseignement musical et théâtral ».



BUXIÈRES-LES-VILLIERS - VILLIERS-LE-SEC - EUFFIGNEIX - Mercredi, 42 enfants de Buxières-lès-Villiers, Villiers-le-Sec et Euffigneix, âgés de 3 à 11 ans, se sont rendus à la Maison familiale et rurale (MFR) de Buxières, dans le cadre d'un atelier "animation de Noël". Ce rendez-vous a été organisé par des élèves de terminale baccalauréat professionnel "Service aux personnes et aux territoires" sous la responsabilité de leurs moniteurs dans le cadre de leur formation professionnelle. Cinq activités ont été proposées : la réalisation d'une fresque de Noël, la conception de décorations pour le sapin, la création d'étoiles en bâtonnets à peindre, une activité "plastique fou" consistant à colorier des sujets de Noël puis à les passer au four en vue de les réduire afin de confectionner des porte-clés et un atelier crêpes. Cet après-midi a été conçu par un sous-groupe de cinq élèves, lesquels ont animé les différents ateliers sous le regard et avec l'aide de leurs moniteurs afin de valider un module de formation. A la fin de l'atelier, et après avoir dégusté quelques crêpes, chaque enfant a pu repartir avec ses réalisations.



La classe de terminale baccalauréat professionnel Service aux personnes et aux territoires de la Maison familiale et rurale de Buxières compte 32 élèves qui se répartissent en plusieurs groupes et sous-groupes. Chaque sous-groupe choisit une activité avec et sous la responsabilité de ses moniteurs. Plusieurs activités ont déjà été réalisées par d'autres sous-groupes : la conception et l'animation d'une kermesse, des activités autour de Noël en Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), le montage vidéo autour du lac de Der, la conception d'un diaporama.

Noël



VILLIERS-LE-SEC - Jeudi 20 décembre, la micro-crèche ADMR Les Petits diabolotins a ouvert ses portes aux familles pour le spectacle de Noël. Petits et grands ont été émerveillés par le spectacle d'ombres réalisé par l'équipe. Celle-ci a ensuite invité tous les parents et leurs enfants à participer à une ronde. C'était l'occasion de pouvoir chanter, danser et

partager un bon moment tous ensemble. A la fin de ce joli moment, les enfants ont reçu leur cadeau de la part du Père Noël et petits et grands ont pu se régaler autour de gourmandises préparées par les enfants.

Tout le monde a été ravi de partager ce moment. La magie de Noël a encore opéré pour le bonheur de tous.

